

Université de Montréal

**La démocratisation au Togo et au Bénin:
L'influence des stratégies des groupes d'opposition.**

Par : Julien Morency-Laflamme

Science Politique
Faculté des études supérieures

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention
du grade de maîtrise en Science Politique

Département de Science Politique
Faculté des Études Supérieures

© Julien Morency-Laflamme, 2010

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

**La démocratisation au Togo et au Bénin:
L'influence des stratégies des groupes d'opposition.**

Présenté par :
Julien Morency-Laflamme

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Anne E. Calvès (président-rapporteur)
Mamoudou Gazibo (directeur de recherche)
Diane Éthier (membre du jury)

Résumé

Le Bénin et le Togo sont deux pays partageant plusieurs similitudes : ils ont tous les deux été colonisés par la France; leur niveau de développement économique est équivalent; leur histoire postcoloniale est marquée par les coups d'états et, à la fin des années 1980, par des vagues de revendications démocratiques. Celles-ci se sont soldées dans chaque cas par une conférence nationale et l'organisation d'élections générales. Malgré cette trajectoire similaire, seul le Bénin est devenu une démocratie consolidée. Pour expliquer cette différence, ce mémoire se penche sur l'influence des stratégies de l'opposition et sur les processus de transition. Ce mémoire démontre que le degré de cohésion des groupes d'opposition et les accords de ces derniers avec les gouvernements en place ont eu une profonde influence sur le succès ou l'échec des transitions démocratiques.

Mots Clés : Bénin, Togo, Démocratisation, Afrique subsaharienne, Transition démocratique, Partis politiques.

Abstract

Benin and Togo have much in common: both countries are former French colonies; throughout the 20th century, both have achieved a comparable level of economic development; both are characterized by a postcolonial history marked by coups d'états and waves of protestations in favour of democracy in the 1980s. Moreover, in both cases, these waves of protestations resulted in National Conferences and multiparty elections in the early 1990s. Yet, in spite of these similarities, only Benin has succeeded in establishing a democratic state. This thesis attempts to determine why this is the cases. By examining the influence of the opposition parties' strategies in the overall transition process of Benin and Togo, one concludes that the degree of unity among opposition groups and the various compromises made with the government exerts a critical influence on the success or failure of democratic transitions.

Keywords: Benin, Togo, Democratisation, Sub-Saharan Africa, Democratic Transitions, Political parties.

À mon grand-père, René Morency, pour m'avoir transmis son amour de la politique.

Remerciements :

Je remercie mes parents, **Luc Laflamme** et **Odette Morency**, de m'avoir toujours encouragé à poursuivre ma passion pour les études. Je remercie **Odette Morency** et **Jean-Olivier Richard** de m'avoir aidé avec la correction de mon mémoire. Des remerciements vont également à mon directeur, **Mamoudou Gazibo**, pour son aide constante et pour m'avoir permis de développer mon intérêt pour l'étude des changements politiques en Afrique Subsaharienne. Un grand merci finalement à **Diane Éthier** et à **Robert Dalpe**, car leurs cours respectifs m'ont permis de développer plusieurs arguments de mon mémoire.

Liste des sigles

- CAR : Comité d'Action du Renouveau
- CBDH : Commission Béninoise des Droits de l'homme
- CENA : Commission Électorale Nationale Autonome
- CENI : Commission Autonome Électorale
- CFN : Coordination des Forces Nouvelles
- CNDH : Commission Nationale des Droits de l'homme
- CNTT : Confédération Nationale des Travailleurs Togolais
- COD : Collectif de l'Opposition Démocratique
- FAR : Front des Associations pour le Renouveau
- FAT : Forces Armées Togolaises
- FMI : Fond Monétaire International
- FOD : Front d'Opposition Démocratique
- GERDES : Groupe de Recherche en Développement Économique et Social
- HCR : Haut Conseil de la République
- LTDH : Ligue Togolaise des Droits de l'Homme
- MONESTO : Mouvement National des Étudiants et Stagiaires Togolais
- MTD : Mouvement Togolais pour la Démocratie
- NCC : parti Notre Cause Commune
- PAS : Programme d'Ajustement Structurel
- PCB : Parti Communiste du Bénin
- PCD : Parti Communiste du Dahomey
- PRPB : Parti de la Révolution Populaire du Bénin
- PRD : Parti du Renouveau Démocratique
- PSD : Parti Social-Démocratique
- RA : Régime Autoritaire

- RB : Renaissance du Bénin
- RPT : Rassemblement du Peuple Togolais
- TD : Transition Démocratique
- UFC : Union des Forces du Changement
- UJD : Union pour le Justice et le Développement
- UTD : Union Togolaise pour la Démocratie
- UTR : Union du Triomphe du Renouveau Démocratique

**La Démocratisation au Togo et au Bénin:
L'Influence des Stratégies des Groupes d'Opposition.**

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Résumé..... | i |
| Remerciements..... | ii |
| Liste des sigles | iii |
| | |
| Introduction | 1 |
| | |
| Chapitre 1 : le chapitre théorique..... | 10 |
| 1.1 La question de recherche..... | 10 |
| 1.2 La définition des concepts | 11 |
| 1.3 Les variables : justification théorique..... | 15 |
| 1.3.1 L'unité de l'opposition | 16 |
| 1.3.2 Les stratégies de l'opposition..... | 19 |
| 1.3.3 L'impact de la période de transition et des deux premières élections | 24 |
| 1.4 Le modèle d'analyse et la méthodologie | 28 |
| 1.4.1 L'approche méthodologique..... | 28 |
| 1.4.2 L'hypothèse..... | 29 |
| 1.4.3 Le processus de validation des variables | 30 |
| | |
| Chapitre 2 : la période transitionnelle..... | 35 |
| 2.1 La cohésion de l'opposition | 36 |
| 2.1.1 L'agenda de réforme commun..... | 36 |
| 2.1.2 Imposition de l'agenda commun..... | 40 |
| 2.1.3 Résistance aux pressions du régime autoritaire | 45 |

| | |
|---|-----------|
| 2.2 Les stratégies de l'opposition..... | 50 |
| 2.2.1 La radicalisation des membres de l'opposition | 50 |
| 2.2.2 Inclusion de l'élite autoritaire | 55 |
| 2.2.3 Amnistie des crimes de l'ancien régime | 59 |
| 2.3 Conclusion du chapitre | 62 |
| | |
| Chapitre 3 : la période post-transitionnelle | 64 |
| 3.1 La cohésion de l'opposition | 65 |
| 3.1.1 L'imposition de règles électorales..... | 65 |
| 3.1.2 Le taux de participation | 68 |
| 3.1.3 Les victoires électorales..... | 72 |
| 3.1.4 La survie des coalitions..... | 77 |
| 3.2 Les stratégies de l'opposition..... | 80 |
| 3.2.1 La surveillance des élections | 80 |
| 3.2.2 La réécriture des constitutions | 85 |
| 3.3 Conclusion du chapitre | 87 |
| | |
| Conclusion générale..... | 89 |
| | |
| Bibliographie..... | 93 |

La démocratisation au Togo et au Bénin: l'influence des stratégies des groupes d'opposition.

À la fin des années 1980, des mouvements de protestations réclamant plus de transparence de la part des régimes autoritaires, voire leur démocratisation, ont fait leur apparition aux quatre coins du globe. Cette vague, qui avait commencé au milieu des années 1970 dans le bassin méditerranéen, va gagner l'Amérique Latine, l'Europe de l'Est. L'Afrique sub-saharienne, où l'on retrouve plusieurs régimes autoritaires, sera aussi frappée par cette vague de manifestation pro-démocratie.¹ Bien que plusieurs observateurs ont le regard tourné sur l'Afrique du Sud et le combat à finir entre l'*African National Congress* et le *National Party*, les mouvements de protestations écloront aussi de l'autre côté du continent sur la côte du golfe de Guinée dans l'ancienne colonie du Dahomey.²

Le Bénin, ancienne colonie française du Dahomey, a gagné son indépendance en 1960. Dans les années 1960 et 1970, le Dahomey, renommé Bénin en 1973, connaîtra une succession d'élection ratées et de coups d'États orchestrés par l'armée. En fait, le Bénin de cette période connaît de véritables cycles électoraux, dominés par trois noms, Maga, Apithy et Ahomadegbé. Cependant, ces élections seront suivies par des coups d'États et l'établissement de juntes militaires.³ Cette instabilité entre junte militaire et régime civil prend fin quand le Major Mathieu Kérékou prend le pouvoir à l'aide de l'armée en

¹ Huntington, Samuel P., *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century* (Oklahoma: Oklahoma University Press, 1991)..

²Hirschi, Christian, « Ending Apartheid in South Africa: Domestic, Regional and International Factors », présenté à la 50ième convention de l'ISA "Exploring the Past, Anticipating the Future", New York Marriott Marquis, New York City, NY, USA, Feb 15, 2009..

³Horowitz, Daniel, *Ethnic Groups in Conflict* (Berkeley: University of California Press, 1985), 451.

Octobre 1972. Pendant presque deux décennies, Kérékou restera président du Bénin, un pouvoir qu'il maintiendra en partie grâce au support de l'armée béninoise.⁴

Deux ans après sa prise de pouvoir, Kérékou renomme le pays « République Populaire du Bénin » et adopte le marxisme-léninisme comme idéologie officielle du pays. En 1975, Kérékou fonde le parti de la révolution populaire du Bénin (PRPB) qui deviendra le pivot du pouvoir au Bénin.⁵ Le gouvernement du PRPB établira très rapidement des assemblées ouvrières et étudiantes officielles, afin de mieux contenir les mouvements de protestations qui ont balayé le pays depuis l'indépendance. Les ouvriers et les étudiants du Bénin ont, cependant, formé un certain nombre d'organisations clandestines afin de continuer leur opposition à certaines décisions du gouvernement, comme le gel des salaires et la fin du programme d'embauches automatique des étudiants. Ces deux groupes seront actifs durant tout le régime de Kérékou.

Dans les années 1980, le régime de Kérékou a vu sa situation se détériorer à mesure que les ressources financières du gouvernement béninois s'amincissaient. Le Bénin fut frappé au milieu des années 1980 par une crise économique, ce qui força le régime à faire des coupures majeures dans les dépenses gouvernementales.⁶ Ces coupures, particulièrement celles imposées en 1989, furent accueillies par des mouvements massifs de protestation dans les rues de la capitale. Il faut dire que le gouvernement n'avait pas payé les employés gouvernementaux depuis environ 7 mois.⁷ Les manifestations étaient accompagnées par des grèves dans la fonction publique, parmi

⁴Banégas, Richard, « Mobilisation Sociales et Oppositions sous Kérékou », *Politique Africaine* 59 (1995), p.25-44..

⁵Decalo, Samuel, *Historical Dictionary of Bénin* (Lanham, MD: Sacrecrow Press, 1995), 171.

⁶Nwajiaku, Kathryn, « The National Conferences in Bénin and Togo Revisited. » *The Journal of Modern African Studies* 32 (1994), 429-447, 443.

⁷Banégas, « Mobilisation Sociales et Oppositions sous Kérékou », 27.

les étudiants, et par des appels aux réformes du régime dans les journaux indépendants.⁸ Le nombre d'opposants au régime durant cette période ne faisait qu'augmenter: aux groupes étudiants et aux grévistes de la fonction publique, on ajoutait certains membres du clergé catholique, les membres du parti communiste du Dahomey, adversaire traditionnel du PRPB, les membres d'anciens partis politiques mais aussi les membres du conseils du patronat, mécontents des performances économiques du gouvernement de Kérékou.⁹

Kérékou et le PRPB répondirent au mécontentement général par une certaine libéralisation du régime. En 1988, ils rétablirent la liberté de presse. En 1989, le régime, qui tentait un programme d'ajustement économique particulièrement austère réclamé par le Fond Monétaire International, annonça la tenue d'une conférence nationale où aient invités des représentants de tous les secteurs de la société béninoise, y compris la communauté en exil et les anciens présidents.¹⁰ Le but de cette conférence était la réforme des institutions politiques du pays, bien que Kérékou refusait toute réforme politique qui forcerait sa destitution.¹¹

La Conférence des Forces Vives s'ouvrit au début de l'année 1990. Cette conférence qui ne devait être qu'un simple exercice de libéralisation du régime, amena la fin du monopole politique du PRPB. Kérékou était encore président, mais il dut accepter

⁸ Banégas, Richard, « La dynamique des revendications démocratiques, » dans Banégas, Richard, *La Démocratie à pas de caméléon : Transition et Imaginaires politiques au Bénin* (Paris : Karthala, 2003), 93-133, 112.

⁹ Seely, Jennifer C., « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin. » (Saint Louis: Washington University, department of Policital Science, 2001), 62.

¹⁰ Bilodeau, Valérie, « Démocratiser Sous Ajustement au Bénin: Comment la dépendance économique hypothèque la consolidation démocratique », (Montréal, Université de Montréal, département de Science Politique, 2004), 4-7.

¹¹ Adamon, Afise D., *Le Renouveau Démocratique au Bénin : La conférence nationale des forces vives et la période de transition* (Paris: l'harmattan, 1995), 56.

les nombreuses réformes proposées par les conférenciers. En 1992, Kérékou perdit l'élection présidentielle et fut remplacé par le candidat de l'opposition et premier ministre depuis la conférence nationale, Nicéphore Soglo.¹²

Une autre colonie française voisine du Bénin, le Togo, a connu une histoire similaire. Ancienne colonie allemande, le Togoland fut divisé en deux entre la France et la Grande Bretagne à la fin de la première guerre mondiale. La région sous contrôle de la Grande Bretagne fut rattachée au Ghana, mais la région sous contrôle français devint une colonie en soi.¹³ Cette colonie devint indépendante en 1960 sous le nom du Togo, soit en même temps que le Bénin.

Le premier président du Togo, Sylvanus Olympio apprit rapidement l'importance des forces armées quand, il fut assassiné par un groupe d'officiers dirigé par Étienne Eyadema.¹⁴ Ces soldats, vétérans de la guerre d'Algérie, se voyaient refuser l'accès à des carrières dans la nouvelle armée du Togo.¹⁵ Ils venaient pour la plupart du nord du pays et appuyèrent un gouvernement d'unité nationale sous la présidence de Nicolas Grunitzky et la vice-présidence d'Antoine Meatchi.¹⁶

Sous la présidence de Grunitzky, le nombre de soldat tripla.¹⁷ Cette mesure devait accommoder ces derniers et, ainsi, maintenir leur appui envers le gouvernement. Le gouvernement de Grunitzky resta cependant impopulaire. Il y avait de l'agitation partout

¹² Thibaut, Bernard, Dieter Nohlen et Michael Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook* (Oxford: Oxford University Press, 2005), 98.

¹³ Decalo, Samuel, *Historical Dictionary of Togo* (Metuchen, N.J: Scarecrow Press, 1987), 72-73.

¹⁴ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 58.

¹⁵ *Id.*

¹⁶ *Id.*

¹⁷ Toulabor, Comi M., « Togo: Les Forces Armées Togolaises et le Dispositif Sécuritaire de Contrôle. » (Bordeau : CEAN-Sciences Po Bordeaux, 2005), 1.

dans le pays; au Sud, les anciens partisans d'Olympio, qui étaient majoritaires, manifestaient contre un Grunitzky pour lequel ils n'avaient pas voté et réclamaient l'arrestation des assassins d'Olympio, tandis que les citoyens vivant dans le nord du pays étaient insatisfaits du peu de pouvoir qu'ils semblaient avoir dans l'administration Grunitzky-Meatchi.

En 1967, Eyadéma, en partie pour empêcher les partisans d'Olympio de reprendre le pouvoir, fit un nouveau coup d'État et accéda à la présidence du Togo. En 1969, il créa son propre parti politique, le Rassemblement du Peuple Togolais(RPT). Le RPT était, comme le PRPB au Bénin, au cœur de l'administration gouvernementale; le parti avait même le pouvoir d'approuver tout candidat à la présidence ou à la législature.¹⁸ Afin de maintenir un certain contrôle sur la société civile, le RPT créa des syndicats/organisations professionnels officiels; les étudiants et les travailleurs étaient organisés dans le Mouvement National des Étudiants et Stagiaires Togolais (MONESTO) et dans la confédération nationale des travailleurs togolais (CNTT).¹⁹ Ces deux organisations seront très efficaces pour maintenir le contrôle sur les étudiants et les travailleurs. L'autre outil du pouvoir, l'armée, fut choyée par Eyadéma, qui augmenta régulièrement le budget militaire et plaça des officiers loyaux originaires de sa propre région, le nord du pays, à la tête de presque toutes les branches de l'armée, dans les années 1970 et 1980.²⁰

Dès sa prise du pouvoir, Eyadéma dut faire face à des mouvements d'opposition. Le parti d'Olympio, le mouvement togolais pour la démocratie(MTD) en exil, dénonçait

¹⁸ Decalo, *Historical Dictionary of Togo*, 178.

¹⁹ Nwajiaku, « The National Conferences in Bénin and Togo Revisited », 435.

²⁰ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 64.

les abus des droits de l'homme perpétré par le RPT.²¹ Il faut aussi tenir compte de certains partis d'oppositions clandestins actifs sur le territoire togolais durant les années 70 et 80. Bien que les étudiants et les travailleurs étaient officiellement organisés sous le MONESTO et le CNTT, plusieurs groupes clandestins et autonomes seront formés dans les années 1980. Ces syndicats clandestins joueront un rôle clé dans l'opposition au RPT.

22

La position du RPT se détériora dans les années 1980 à mesure que les moyens financiers du gouvernement se sont, comme au Bénin, amenuisés. Dès 1980, Eyadéma a dû implanter un Programme d'ajustement structurel(PAS) afin de recevoir l'aide financière du FMI.²³ L'amincissement des budgets de l'État permit à plusieurs groupes politiques, en particulier aux étudiants et aux travailleurs, de gagner en autonomie face au gouvernement.²⁴ Les groupes d'oppositions en profitèrent pour dévoiler au grand jour les abus du régime. En 1987, Eyadéma tenta de contrôler ces accusations en formant la Commission Nationale de Droits de l'homme(CNDH) qui avait pour mandat de lever le voile sur toute violation des droits de l'homme au Togo.²⁵ Eyadéma voyait le CNDH comme la preuve de la libéralisation du régime. Il pris d'autres mesures de libéralisation dont le rétablissement de la liberté de presse en 1990.

C'est dans ce climat que l'opposition togolaise fonda deux organisations clés: la ligue togolaise des droits de l'homme(LTDH) sous la direction de Joseph Koffigoh, qui

²¹ Degli, Jean Yaovi, *Togo: La Tragédie Africaine* (Ivry-sur-Seine: Éditions Nouvelles du Sud, 1996), 88.

²³ Heilbrunn, John R. « Social Origins of National Conferences in Bénin and Togo », *The Journal of Modern African Studies* 31 (1993), 277-299, 280.

²⁴ Ibid., 287.

²⁵ Ibid., 287.

leva le voile sur un grand nombre d'abus du gouvernement.²⁶ En même temps, les groupes d'oppositions s'unifièrent dans le Front d'opposition démocratique (FOD) et réclamèrent la tenue d'une conférence nationale similaire à celle du Bénin. Les Togolais, en réaction aux révélations d'abus du régime, montrèrent leur colère et manifestèrent dans les rues. Le gouvernement envoya les forces armées pour contrôler et réprimer les manifestations, Celles-ci continuèrent malgré la répression. Face à cette pression, Eyadéma accepta la tenue d'une conférence nationale en 1991.²⁷

Les deux cas à l'étude ont, jusqu'à ce point, connu une trajectoire politique similaire de l'indépendance jusqu'à la fin des années 1980.²⁸ Certains effets des conférences nationales seront aussi similaires puisque dans les deux pays, il y aura une certaine forme de pluralisme politique. À partir des dites conférences, cependant, les deux pays prennent des chemins tout à fait différents. Plutôt que d'accepter les réformes proposées par les conférenciers, les représentants du FAT et du RPT quittent la conférence. Bien que les représentants du RPT décidèrent plus tard de continuer à participer à la conférence, la légitimité de la conférence était atteinte.²⁹ Plus tard, c'est par la force que le RPT stoppa certaines des réformes politiques les plus hostiles aux intérêts du régime.³⁰ Les élections qui suivirent la transition au Togo furent

²⁶ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 71

²⁷ Heilbrunn, « Social Origins of National Conferences in Bénin and Togo », 288.

²⁸ Ibid., 288.

²⁹ Seely, Jennifer C., « The legacies of Transition Governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo », *Democratization* 12 (2005), 357-377, 367.

³⁰ Ibid., 368.

controversées, pour la plupart, et la famille d'Eyadema, jusqu'à ce jour, maintient son contrôle sur le Togo en grande partie à l'aide de l'armée.³¹

Comment se fait-il que, malgré une trajectoire plutôt similaire, en particulier en termes de troubles sociaux et économiques dans les années 1980 et en termes de réponse des régimes (libéralisation du régime et tenue de conférences nationales), seul le Bénin est devenu une démocratie consolidée tandis que le Togo, malgré une certaine libéralisation du régime, reste un régime autoritaire sous le contrôle de la famille Eyadema? La réponse permettra d'approfondir certains des processus des TD et de comprendre leur effet sur le résultat ultime de ces transitions.

Ce mémoire tentera d'expliquer l'échec de la transition au Togo, face à la réussite de la transition et à la démocratisation de l'état béninois. Tout en ne dénigrant pas l'importance de facteurs économiques et historiques dans les trajectoires politiques, les similitudes des deux cas laissent présagés que dans la période dite de transition, entre 1989 et 1992, et la période post-transitionnelle, entre 1992 et 1998, certains événements ont marqué les trajectoires politiques du Bénin et du Togo pour expliquer cette différence dans le résultat des transitions. De plus, puisque les deux pays ont été marqués par des mouvements de protestations d'ampleurs similaires, ce texte se penchera plutôt sur les rapports de forces entre l'opposition et le régime autoritaire comme piste d'explication.

Dans les faits, au Bénin, une opposition bien préparée et unie a surmonté les obstacles placés par le régime autoritaire, tout en maintenant la coopération avec ce

³¹ Toulabor, « Togo: Les forces armées togolaises et le dispositif sécuritaire de contrôle. », 1.

dernier. Au Togo, une opposition divisée s'est vu rapidement bloquée dans ces efforts de réformes par le régime d'Eyadema qui tentait d'éviter son expulsion de l'espace public. C'est donc dans les stratégies des groupes d'opposition, en termes de cohésion des différents partis politiques et d'accords politiques, entre les différents groupes mais aussi avec les forces autoritaires, que se trouverait l'explication à la différence de trajectoire entre les deux cas à l'étude.

Afin de démontrer la validité de cette thèse, il est nécessaire d'en jeter les bases théoriques. Le premier chapitre est donc consacré à la définition de la terminologie utilisée dans ce mémoire, comme la démocratisation et la libéralisation, à une présentation des réponses et variables proposées dans la littérature, et à une légitimation des variables et de l'hypothèse de ce texte. Les chapitres trois et quatre présentent la démonstration de la dite hypothèse sur l'effet des stratégies de l'opposition sur le succès des transitions. Le chapitre trois analysera les stratégies des groupes d'opposition durant la tenue des conférences nationales et des gouvernements de transition. Le chapitre quatre offre une analyse des stratégies d'opposition durant les deux premiers cycles électoraux afin d'observer l'effet des choix stratégiques durant la période de transition sur la trajectoire politique des deux pays; aussi, ce dernier chapitre vérifiera si les groupes d'oppositions ont modifiées leurs stratégies durant la période post-transition ou si les stratégies de la période de transition furent maintenues.

Chapitre 1 : chapitre théorique

1.1 La question de recherche

Dans ce chapitre, nous présentons la question de recherche, le cadre théorique, l'hypothèse, la justification des variables choisies ainsi que la définition des concepts centraux de ce mémoire. Il nous faut donc y définir la démocratisation, la consolidation démocratique et la libéralisation de même qu'expliquer le cheminement théorique qui a mené à choisir la cohésion des groupes d'opposition et leurs stratégies comme variables indépendantes.

La question de recherche

Notre recherche s'inscrit dans le champ d'étude qui s'interroge sur les facteurs qui ont un impact positif ou négatif sur les probabilités de succès des transitions démocratiques. Plus précisément, le choix des groupes d'opposition, vus comme acteurs déterminants des transitions en Afrique subsaharienne, est au centre de l'analyse de ce mémoire. Cette recherche analysera comment les stratégies des groupes d'opposition au Togo et au Bénin permettent d'expliquer la différence de trajectoire entre ces deux pays. La section 1.2 offre une définition des concepts qui sont au centre de cette analyse. La justification théorique des variables indépendantes est le sujet de la section 1.3. La section 1.4 formule l'hypothèse de ce mémoire, présente sa méthodologie et le processus de validation des variables.

1.2 La définition des concepts

1.2.1 La démocratie

Une bonne définition permettra de tirer des critères clés permettant l'identification d'un régime démocratique par rapport à un régime non-démocratique. Une définition trop idéaliste comme celle proposée par Abraham Lincoln : « The government of the people, by the people and for the people » n'est contextuellement pas assez précise pour permettre de tirer des caractéristiques communes à toutes les démocraties.³² Plusieurs définitions ont été proposées dans la littérature académique, mais dans l'ensemble, l'opinion converge vers les définitions procédurales, inspirées par la définition de Schumpeter. Ce dernier propose une définition de la démocratie selon laquelle : « la méthode démocratique est le système institutionnel, aboutissant à des décisions politiques, dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple. »³³ Bien que cette définition nous permette d'identifier certaines caractéristiques d'un régime démocratique, elle est cependant encore trop simple puisqu'elle ne spécifie pas l'étendue du droit de vote, ni les cycles électoraux ou le pouvoir des élus. Notant ces lacunes, Dahl et Linz ont proposé une définition de la démocratie selon laquelle un régime est démocratique: « when it allows the free formulation of political preferences, through the use of basic freedoms of association, information, and communication, for the purpose of free competition between leaders to validate at regular intervals by non-violent means their

³² Lincoln, Abraham, « The Gettysburg Address », (1863) En ligne.

<http://www.historyplace.com/speeches/gettysburg.htm> (page consultée le 20 octobre 2009).

³³ Schumpeter, Joseph, *Capitalism, Socialism and Democracy* (New York: Harper, 1942), 355.

claim to rule, ... without excluding any effective political office from that competition or prohibiting any members of the community from expressing their preferences.»³⁴ De cette définition, on peut tirer les critères suivants qui permettent d'identifier un régime démocratique: des élections sur une base régulière, une exclusion de la violence comme moyen de prendre le pouvoir, des droits individuels comme la liberté d'expression, la liberté de presse, le droit de participation à la vie politique et le droit d'association. De plus, les préférences des électeurs doivent réellement se matérialiser dans le résultat des élections. À ces critères, il faut ajouter un système de division du pouvoir entre l'exécutif, le législatif et le corps judiciaire en combinaison avec des systèmes de *Checks and Balance* proposés par Wolfgang Merkel³⁵ Ce dernier critère permet de limiter la capacité de quelques individus à pervertir le système en le contrôlant complètement et force ainsi les représentants à maintenir la culture politique de négociation et de compromis, nécessaire à la démocratie.

1.2.2 *La consolidation démocratique*

Une question qui s'impose dès qu'une définition de la démocratie est proposée est celle de la stabilité des régimes démocratiques. Plusieurs pays ont connu des régimes démocratiques éphémères. Par exemple, Bratton note qu'il y a eu des élections dans 29 pays africains entre 1990 et 1994, mais dans 16 pays seulement entre 1994 et 1997.³⁶ Ce phénomène a été identifié par Huntington comme des vagues de démocratisation car, bien que plusieurs pays se démocratisent dans un premiers temps, la démocratie ne s'implante

³⁴ Linz, Juan J., *Totalitarian and Authoritarian Regimes* (Boulder: Lynne Rienner publishers, 2000).

³⁵ Wolfgang , Merkel, « Embedded and Defective Democracies », *Democratization* 11 (2004), 33-58, 40.

³⁶ Bratton, Michael, « Second Elections in Africa », *Journal of Democracy* 9 (1998), 51-66, 4.

de façon durable que dans un certain nombre de ces pays.³⁷ Mais comment déclarer qu'un régime démocratique est consolidé ou non? Linz propose une définition selon laquelle une démocratie est consolidée quand celle-ci est : « the only game in town. »³⁸ Cette définition indique une des caractéristiques de la consolidation démocratique : pour être considéré comme une démocratie consolidée, le système démocratique d'un pays doit être vu par l'élite politique et la population en général comme la seule avenue possible. Pour vérifier le degré de consolidation, Huntington propose un test simple qui nécessite que, à deux reprises, il y ait une alternance du pouvoir.³⁹ L'alternance est cruciale car elle montre que les règles électorales sont respectées et que la volonté de la population est représentée dans les résultats électoraux. De plus, la réaction de l'ancien gouvernement par rapport à une défaite électorale, en termes d'acceptation ou de rejet et contestation des résultats, démontre le degré d'attachement aux règles et coutumes démocratiques. Acceptant les principes de Huntington et de Linz, Gunther, Puhle et Diamadouros proposent une définition selon laquelle une démocratie est consolidée quand tous les groupes ayant un rôle important à jouer dans la politique publique d'un pays acceptent les institutions démocratiques comme seuls endroits de contestation légitimes et adhèrent aux règles et pratiques démocratiques.⁴⁰ Ainsi, un régime démocratique est considéré comme consolidé quand il existe un consensus des élites du pays à propos des pratiques et institutions démocratiques, et que celles-ci sont vues comme la seule option possible.

³⁷ Huntington, *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, 17.

³⁸ Linz, Juan J., *Problems of Democratic Transition and Consolidation* (Baltimore: The John Hopkins University Press, 1996), 5.

³⁹ Huntington, *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, 266.

⁴⁰ Gunther, Richard, Nikifouros Diamandouros et Hans-Jürgen Puhle, *Politics of Democratic Consolidation: Southern Europe in Comparative Perspectives* (Baltimore: The John Hopkins University Press, 1995), 7.

1.2.3 La libéralisation

Un autre concept qui sera utilisé dans cette étude est celui de libéralisation. O'Donnell et Schmitter définissent la libéralisation comme le rétablissement de certains droits, par exemple la liberté de presse ou de mouvement, par un régime autoritaire.⁴¹ Les citoyens gagnent donc certains droits, certes, mais ces droits, octroyés par le régime autoritaire de façon arbitraire peuvent à tout moment être révoqués. Certains régimes, après cette première phase, décident de poursuivre les réformes et d'accepter la démocratie. D'autres cependant, et c'est le cas de la plupart des régimes africains, limitent les réformes afin de maintenir le contrôle sur le régime.⁴² Un régime peut donc être considéré comme libéralisé quand, malgré des réformes politiques et une certaine ouverture à la participation de l'opposition aux élections, l'élite autoritaire se maintient au pouvoir grâce au non-respect des règles démocratiques.

⁴¹ O'Donnell, Guillermo et Philippe Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies: Defining Some Concepts, vol IV de: Philippe Schmitter Guillermo O'Donnell et Laurence Whiteheads, dir, *Transitions from Authoritarian Rule: Prospects for Democracy* (Baltimore: The John Hopkins University Press, 1986), 3-64., 6 et Gunther et al, *Politics of Democratic Consolidation: Southern Europe in Comparative Perspectives*, 7.

⁴² Bratton, Michael et Nicolas Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspectives* (Cambridge: Cambridge University Press, 1997), 167.

1.3 Les variables : justification théorique

La littérature académique offre plusieurs explications sur le succès ou l'échec des transitions démocratiques. Il faut ici noter qu'une des premières hypothèses sur ce sujet lie la performance économique au succès de consolidation des démocraties.⁴³ D'autres auteurs analysent l'observation de facteurs internationaux ou régionaux en tant que facteurs déclencheurs des transitions démocratiques.⁴⁴ Un grand nombre de recherches ont testé ces hypothèses et observé que ces facteurs jouent un rôle dans la possibilité de succès de plusieurs transitions. Cependant, des recherches, notamment par Adam Przeworski, et Fernando Limongi, ont démontré que le niveau de développement économique ne déterminait pas l'émergence d'un régime démocratique. En fait, plusieurs régimes avec un niveau de développement similaire, comme le Togo et le Bénin au début des années 1990, n'ont pas connu de trajectoire politique similaire.⁴⁵ Selon ces mêmes auteurs, ce sont les acteurs politiques qui déterminent si un pays entre dans un processus de démocratisation ou non.⁴⁶ Pour ces raisons, ce travail met l'accent sur les stratégies des acteurs principaux comme facteur déterminant du succès des transitions et ainsi comprendre d'une façon plus précise les étapes des TD et les moments clés qui définissent le succès de ces dernières. Cette section se concentrera sur la légitimation théorique des deux variables indépendantes, les stratégies et la cohésion des groupes d'opposition. Une dernière sous-section expliquera le choix de la période analysée dans ce texte.

⁴³ Lipset, Seymour Martin, « Some Social Requisites of Democracy: Economic Development and Political Legitimacy », *The American Political Science Review* 53 (1959), 69-105.

⁴⁴ Huntington, *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*.

⁴⁵ Przeworski, Adam & Fernando Limongi « Modernization: Theories and Facts » *World Politics* 49 (1997), 155-183, 177.

⁴⁶ *Ibid.*, 177.

1.3.1 L'unité de l'opposition

Dans leurs études des transitions en Afrique subsaharienne, Michael Bratton et Nicolas Van de Walle ont observé l'impact de la cohésion des partis d'opposition sur les processus de transition. Ces auteurs notent que, dans les pays où l'opposition est unifiée sous un leader fort, il y a un plus grand nombre d'élections.⁴⁷ Ils notent dans leurs analyses du début des années 1990 que, bien que dans certains cas, comme celui de la Namibie ou de l'Afrique du Sud, l'opposition était unifiée sous un parti qui occupait presque toute la place, il y a aussi des cas, comme au Niger, où les partis d'opposition en sont arrivés à certaines ententes et coopèrent afin d'amener des réformes démocratiques.⁴⁸ Cette deuxième option est plus applicable à nos deux cas car il existait une multitude de groupes d'opposition au moment des transitions démocratiques dans les cas à l'étude.

En plus d'accélérer le début des réformes, une opposition unifiée a un effet direct sur le succès des transitions démocratiques. Jennifer C. Seely note qu'une opposition plus unie en arrive rapidement à des accords internes sur les réformes à proposer durant les conférences nationales.⁴⁹ Par le simple poids du nombre, une opposition unifiée peut imposer son agenda pendant les conférences nationales. De plus, une opposition plus unifiée sera plus à même de résister aux offres et aux menaces des représentants du gouvernement.⁵⁰

⁴⁷ 15 pays sur les 16 pays subsahariens où il y avait une opposition unifiée, voir l'analyse que font Bratton et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspectives*, 199.

⁴⁸ Ibid., 200.

⁴⁹ Seely, « The legacies of Transition Governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo ».

⁵⁰ Ibid., 363.

En termes d'élections, une opposition unifiée augmente largement ses chances de succès électoraux. En premier lieu, les oppositions plus unifiées ont pu, par leurs poids politiques, réclamer des règles électorales plus justes et transparentes.⁵¹ En fait, les élections dans lesquelles les règles électorales répondent à des standards internationaux minimaux ont des taux de participation plus élevés. À l'inverse, les élections perçues comme frauduleuse n'ont pas attiré un grand nombre d'électeurs.⁵² Un autre élément qui augmente les taux de participation est la compétitivité des élections. Si les électeurs voient que les élections seront compétitives, c'est-à-dire qu'un parti n'est pas indélogeable du pouvoir à cause de sa popularité, ils tendront à se mobiliser en plus grand nombre.⁵³ Une coalition a plus de chance de remporter une élection et attire ainsi un plus grand nombre d'électeurs le jour de l'élection. Une opposition unifiée amène des règles électorales plus justes et un plus fort taux de participation.

Une opposition unie augmente aussi ses possibilités de victoire électorale. En fait, dans les pays où l'opposition reste unie au début des années 1990 en Afrique subsaharienne, l'opposition a remporté les premières élections.⁵⁴ Cependant les grandes coalitions sont un phénomène compliqué. Comme le rappelle Lindberg, bien que former une coalition permet à plusieurs petits partis d'augmenter leurs chances de victoires électorales, cela se fait au prix de leur visibilité médiatique car les plus petits partis perdent leurs spécificités face aux autres partis.⁵⁵ Cette spécificité, en termes d'oppositions aux autres partis et de plate-forme électorale, disparaît quand les partis

⁵¹ Ibid., 360.

⁵² Bratton. et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspectives*, 209.

⁵³ Ibid., 210.

⁵⁴ Ibid., 200.

⁵⁵ Lindberg, Staffan I., *Democracy and Elections in Africa* (Baltimore: Johns Hopkins University Press, 2006), 80.

négocient une plate-forme unifiée, qui favorisent souvent les partis plus importants, à l'intérieur de la dite coalition.⁵⁶ Il y a ainsi, de grande chance qu'une grande partie des électeurs de ces partis plus mineurs se détournent de ces derniers. Pour cette raison que plusieurs partis choisissent donc de ne pas faire partie d'une coalition. Cependant, si trop de partis utilisent cette stratégie, cela réduit grandement les chances de victoire électorale de l'opposition. Si l'unité des partis d'opposition est maintenue sous la forme d'une coalition, ces derniers auront donc de grandes chances de gagner les élections.

En résumé, l'unité de l'opposition a ainsi un rôle crucial à jouer pendant deux périodes : les transitions et les élections. Durant les transitions, l'unité de l'opposition permet à cette dernière de planifier un agenda des réformes commun à tous les groupes, d'imposer cet agenda durant les conférences nationales et de résister plus efficacement aux propositions et aux menaces émanant des représentants du gouvernement.⁵⁷ Durant les élections, une opposition plus unifiée est positivement reliée à des élections plus justes et à un taux de participation plus élevé.⁵⁸ Une coalition de l'opposition a aussi de meilleures chances de remporter les élections.

⁵⁶ Ibid., 80.

⁵⁷ Seely, « The legacies of Transition Governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo », 360-363.

⁵⁸ Bratton. et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspectives*, 209.

Tableau I : Résumé des effets de l'unité de l'opposition

| | |
|---------------------------------|---|
| Durant la période de transition | Agenda de réforme commun |
| | Imposition de l'agenda commun durant les conférences nationales |
| | Résistance plus efficace aux propositions du gouvernement |
| Durant les élections | Amener des règles électorales plus justes (empêcher les fraudes majeures) |
| | Augmenter le taux de participation |
| | Remporter un plus grand nombre d'élections (si une coalition est maintenue) |

Source : l'auteur, inspiré de Seely (2005) et de Bratton et Van de Walle (1997)

1.3.2 Les stratégies de l'opposition

Dans leur étude des transitions démocratiques en Amérique Latine et en Europe du Sud, Philippe Schmitter et Guillermo O'Donnell ont observé qu'il y avait une double lutte dans les processus de libéralisation et de transition : à l'intérieur du régime autoritaire et à l'extérieur du même régime.⁵⁹ La lutte à l'intérieur du régime est axée sur la question de la libéralisation; certains acteurs y voient plus de bénéfices que d'inconvénients tandis que d'autres ont une analyse inverse de la situation. Dans notre analyse, ces acteurs portent respectivement le nom de réformistes et de conservateurs.⁶⁰ Dans une situation où les réformistes seront plus nombreux, le début d'une phase de libéralisation se manifeste par le rétablissement de certains droits individuels et de

⁵⁹ O'Donnell, Philippe Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies : Defining Some Concepts, 15.

⁶⁰ Ibid., 14.

groupes. La phase de libéralisation pourrait être suivie d'une négociation et amener la transition vers la démocratie entre les deux groupes membres de l'élite autoritaire et de l'opposition, si la libéralisation est vue comme un succès.⁶¹

Dans la situation du Bénin et du Togo, les deux pays étaient entrés dans une phase de libéralisation depuis le milieu des années 1980, avant la tenue des conférences nationales. De plus, les conférences nationales devaient, dans leurs mandats respectifs, amener des propositions de réforme des organisations politiques, bref une forme de négociation. La situation semble permettre une analyse axée sur l'hypothèse de Schmitter et de O'Donnell. De plus, Richard Banégas note que, à l'intérieur du régime de Kérékou, les technocrates et les intellectuels du parti jouaient le rôle de réformistes en appelant à la réforme des institutions politiques et économiques, tandis que les « ligueurs », les partisans principaux du marxisme-léninisme à l'intérieur du PRPB, étaient opposés à toute réforme.⁶²

L'hypothèse de Schmitter et O'Donnell met cependant le poids des décisions, non sur les groupes d'opposition, mais sur les acteurs réformistes à l'intérieur du régime autoritaire. Les réformistes doivent constamment rassurer les conservateurs qu'ils ont encore le contrôle de la situation et, en même temps, continuer les réformes pour calmer l'opposition. Dans les faits, Bratton et Van de Walle ont noté que ce sont les groupes d'opposition, et non les réformistes, qui ont joué un rôle primordial dans les processus de transition démocratique.⁶³ Mais là où l'analyse de Schmitter et de O'Donnell nous éclaire

⁶¹ Ibid., 16.

⁶² Banégas, Richard, « L'épuisement du laxisme-béninisme » dans Banégas, Richard, *La Démocratie à pas de caméléon : Transition et Imaginaires politiques au Bénin* (Paris : Karthala, 2003), 65-91, 87-88.

⁶³ Bratton et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspectives*, 198.

c'est sur la nécessité d'empêcher un coup d'état par les conservateurs qui met fin aux transitions démocratiques. Bratton et Van de Walle, de leurs côtés, notent qu'il y a eu quatorze interventions des militaires pour mettre fin aux réformes démocratiques entre 1990 et 1996 en Afrique subsaharienne.⁶⁴ En fait, si les groupes d'opposition se radicalisent et que les manifestations et les actions anti-régimes augmentent, les conservateurs et l'armée vont s'unir et utiliser la force pour mettre fin aux réformes et reprendre le contrôle de l'État.⁶⁵ L'utilisation de l'armée par Eyadéma contre le gouvernement de transition démontre bien que la possibilité de l'utilisation de la force contre les groupes de l'opposition était une menace bien réelle au processus de transition.⁶⁶ Les actions de l'opposition, si elles sont considérées comme trop radicales par les forces les plus conservatrices, peuvent mettre fin aux réformes. Voilà pourquoi, on peut tirer une première stratégie qu'il est nécessaire d'appliquer à notre analyse : la nécessité de rassurer les forces autoritaires.

Schmitter et O'Donnell ont identifié deux points clés des stratégies de l'opposition par rapport à la peur d'un coup d'état : empêcher la radicalisation des groupes d'opposition et garantir une amnistie aux acteurs autoritaires pour les crimes commis dans le passé. Le premier point naît de la nécessité d'éviter un coup d'état; le deuxième est nécessaire car si les forces autoritaires, conservatrices ou réformistes, voient en un changement de régime un emprisonnement automatique, ils feront le calcul que la transition va contre leurs intérêts personnels. Ainsi, en garantissant que les crimes du passé ne seront pas jugés, les forces d'opposition pourront ainsi s'assurer la

⁶⁴ Ibid., 211.

⁶⁵ O'Donnell et Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies: defining some concepts, 15.

⁶⁶ Seely, « The legacies of Transition Governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo », 368.

coopération, ou du moins la non-opposition, de certains éléments autoritaires. De plus, en voyant la négociation comme facteur clé de la démocratisation, nous pouvons tirer un troisième point : l'inclusion de l'élite autoritaire dans le processus. Les forces conservatrices, même si elles sont opposées aux réformes, voudront être présentes aux négociations pour garantir que leurs intérêts seront préservés dans le nouveau régime.⁶⁷

Seely conclut que les décisions prises par les conférences nationales et les gouvernements de transition ont eu des répercussions durant toute la période post-transitionnelle.⁶⁸ Bien que, comme Schmitter et O'Donnell, elle mentionne la nécessité d'inclure les élites autoritaires dans le processus de transition et d'être prêt à passer des accords avec elles, elle met l'accent sur la planification des réformes politiques. En fait, les gouvernements de transition, en devenant un forum de négociation entre les différents acteurs, définissent les nouvelles constitutions et supervisent les premières élections.⁶⁹ Le processus par lequel les gouvernements de transition prennent ces décisions, par le consensus ou en aliénant certains acteurs politiques importants, définira aussi le succès de ces processus.

Pour les raisons identifiées dans le dernier paragraphe, nous ajoutons deux facteurs à ceux déjà identifiés par Schmitter et O'Donnell: la supervision des élections et la réécriture des constitutions. Les deux pays étaient des états autoritaires où le pouvoir était concentré dans les mains du président. Puisque la démocratie nécessite une certaine balance du pouvoir, selon la définition utilisée dans cette recherche, il est nécessaire de diffuser le pouvoir dans les différentes branches du gouvernement et les institutions de

⁶⁷ O'Donnell et Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies: Defining Some Concepts, 24.

⁶⁸ Seely, « legacies of transition governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo ».

⁶⁹ Ibid., 360.

l'État. Ainsi, la réécriture des constitutions devraient définir les éléments suivants : le partage du pouvoir, les responsabilités des différentes branches du gouvernement, avec un regard particulier sur les finances et le contrôle des forces armées, et l'acceptation du multipartisme.⁷⁰ Une opposition plus unifiée devrait donc être en mesure d'établir des règles et des institutions qui garantissent efficacement la balance du pouvoir. De plus, la surveillance des élections doit viser à empêcher les fraudes et permettre ainsi que la volonté populaire soit reflétée dans les résultats.⁷¹ Cette surveillance se manifestera par des règles électorales qui n'avantagent aucun parti politique spécifique et par une commission électorale qui est à l'abri des tentatives de détournement de quelconque individu.⁷²

En résumé, il est nécessaire, pour permettre le succès d'une transition, que les groupes d'opposition aient un agenda clair et axé sur deux aspects : les réformes politiques et les relations avec l'élite autoritaire. Le premier est nécessaire pour assurer que les institutions politiques soient démocratiques, le second pour empêcher que l'élite autoritaire utilise la force pour mettre fin à la transition. En termes de réformes politiques, l'opposition doit planifier la réécriture de la constitution et la surveillance des processus électoraux. En termes de relations avec l'élite autoritaire, l'opposition doit empêcher la radicalisation de ses membres, définir le rôle de l'ancien gouvernement dans le processus de transition et amnistier les crimes de ces derniers.

⁷⁰ Pour le contrôle de l'armée, voir O'Donnell et Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies: Defining Some Concepts, 35.

⁷¹ Gazibo, Mamoudou, « The Forging of Institutional Autonomy: a Comparative Study of Electoral Management Commissions in Africa », *Canadian Journal of Political Science* 39 (2006), 611-633, 626.

⁷² *Ibid.*, 626.

Tableau II : Résumé des stratégies de l'opposition

| | |
|--|--|
| Empêcher un coup d'état par les éléments conservateurs du gouvernement | Empêcher la radicalisation des membres de l'opposition |
| | Inclusion de l'élite autoritaire dans le processus de transition |
| | Amnistie des crimes de l'ancien gouvernement. |
| Planifier les réformes démocratiques | La surveillance des élections |
| | La réécriture de la constitution |

Source : L'auteur, inspiré par Seely (2005) et Schmitter et O'Donnell (1986)

1.3.3 L'impact de la période de transition et des deux premières élections

Seely déclare que les processus engendrés durant la période de transition déterminent l'agenda politique des pays pour plusieurs années.⁷³ Elle va même plus loin et déclare que l'on peut observer les mêmes trajectoires politiques dans la période post-transitionnelle que dans la période de transition.⁷⁴ Il serait donc inutile d'observer les cycles électoraux si les trajectoires transitionnelles, observées au Bénin et au Togo, continuent *ad vitam aeternam*. Cependant, les trajectoires politiques ne sont pas des phénomènes linéaires. Bratton, dans son étude des élections en Afrique, note qu'il y a eu des élections dans plus de pays africains entre 1990 et 1994 qu'entre 1995 et 1997.⁷⁵ Pourquoi autant de pays ont-ils régressé vers l'autoritarisme? Bratton note qu'après 1994 qu'il y a eu des coups d'états militaires dans 5 pays africains qui avaient connu des cycles

⁷³ Seely, « legacies of transition governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo », 359.

⁷⁴ Ibid., 360.

⁷⁵ Bratton, « Second Elections in Africa », 3.

électorales entre 1990 et 1994.⁷⁶ Dans d'autres cas, durant la première élection, l'élite autoritaire a maintenu la primauté du pouvoir et a décidé de ne pas tenir une deuxième élection.⁷⁷ Ainsi, les cycles électoraux ont une importance sur la consolidation de la démocratie, tout autant que les processus de transition, mais où devrait s'arrêter cette étude? Combien de cycles faut-il pour que les normes démocratiques s'enracinent au sein de la population et des élites? La réponse à ces questions définira la période à l'étude dans ce mémoire.

Une théorie très populaire parmi les spécialistes veut que la consolidation soit une question d'élection fondatrice.⁷⁸ Selon cette théorie, la plupart des processus qui amènent la consolidation de la démocratie se produisent avant ou pendant la première élection. Après cela, les acteurs ne font que s'habituer aux procédures démocratiques.⁷⁹ Lindberg s'oppose à cette théorie en concluant, après son analyse des élections africaines, que les « democratic qualities of elections are shown to improve significantly after first elections. »⁸⁰ En d'autres termes, la qualité des régimes, en termes de respect des droits de l'homme et des règles électorales, augmente largement après les premières élections. Il va plus loin dans un autre article en déclarant que : « first elections signify a step in the transition process rather than the founding of a democratic regime. »⁸¹ Ainsi, les élections fondatrices ne seraient qu'une étape dans les transitions démocratiques et non leur conclusion. Cette idée est partagée par Bratton quand il constate le nombre de pays africains qui ont eu une élection fondatrice mais pas de seconde élection. Il est important

⁷⁶ Ibid., 3.

⁷⁷ Ibid., 2.

⁷⁸ Rustow, Dankwart A., « Towards a dynamic model » *Comparative Politics* 2 (1970), 337-364.

⁷⁹ Ibid., 358.

⁸⁰ Lindberg, *Democracy and Elections in Africa*, 73.

⁸¹ Lindberg, Staffan I., « The Surprising Significance of African Elections », *Journal of Democracy* 17 (2006), 139-151 149.

ici de noter que les premières élections sont importantes, car elles ont souvent représenté la fin du règne des régimes autoritaires, en particulier quand l'opposition a réussi à prendre le pouvoir.⁸² Lindberg note que les troisième et quatrième élections sont normalement plus démocratiques et plus justes que les deux premières car, à ce stade, les élites autoritaires disparaissent largement de la sphère publique et la démocratie devient beaucoup plus stable.⁸³ En fait, ces cycles électoraux marquent une normalisation des règles démocratiques. Après cette étape, les changements politiques sont moins importants.

Il serait possible de déclarer que les troisièmes élections sont le point à partir duquel les transitions sont terminées et où l'on commence à parler de consolidation de la démocratie. Cependant, ce n'est pas dans les troisièmes élections que l'on observe les processus d'échec des transitions. Bratton note que c'est surtout durant les deuxièmes élections qu'il y a le plus de régression vers l'autoritarisme.⁸⁴ En fait, tandis que plus de la moitié des pays africains ont connu des élections dans la première moitié des années 1990, seulement 30% connaîtront un deuxième tour d'élection.⁸⁵ De plus, la qualité des élections était souvent moins élevée, en termes de transparence, de respect des règles électorales et de participation de la population, dans les deuxièmes élections que durant les premières. Le quart de ces élections ont connu des boycotts de la part de l'opposition, souvent en signe de protestation face aux tentatives de manipulations électorales de la part des partis au pouvoir.⁸⁶ Lindberg note le même processus que Bratton quand il

⁸² Bratton et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspectives*, 198.

⁸³ Ibid., 79.

⁸⁴ Bratton, « Second Elections in Africa », 4.

⁸⁵ Ibid., 4.

⁸⁶ Ibid., 4.

remarque que les secondes élections marquent une régression du nombre de pays tenant des élections justes et libres.⁸⁷ Cependant, dans les pays qui ont connu des deuxièmes élections, il observe une nette augmentation des libertés civiles.⁸⁸ Bratton pour sa part note que les deuxièmes élections marquent une institutionnalisation des règles démocratiques parmi les élites politiques. Ainsi, c'est dans les deuxièmes élections que l'on note deux phénomènes divergents : le plus haut taux de régression vers l'autoritarisme ou une nette augmentation des libertés civiles ainsi qu'une institutionnalisation des règles démocratiques à l'intérieur des régimes.

Pour en revenir aux questions posées au début de cette sous-section, notre étude analysera ainsi les processus de transitions ainsi que les deux premières élections. La période de transition est cruciale car c'est durant cette période que l'on établit plusieurs institutions démocratiques. La première élection marque une cassure avec le passé autoritaire, mais pas la fin des processus de transition. La deuxième élection n'a pas la même signification, elle est plutôt un test pour la survie des régimes démocratiques. Si une démocratie doit régresser vers l'autoritarisme ou ne pas se consolider, cela deviendra évident à partir de la deuxième élection. Pour ces raisons, la période étudiée dans ce mémoire sera du début des transitions jusqu'aux deuxièmes élections.

⁸⁷ Lindberg, *Democracy and Elections in Africa*, 74.

⁸⁸ Lindberg, « The surprising significance of African elections », 145.

1.4 Le modèle d'analyse et la méthodologie

1.4.1 L'approche méthodologique

Le cadre théorique qui nous utiliserons dans ce texte s'inspire du néo-institutionnalisme historique.⁸⁹ L'institutionnalisme historique est défini comme : « an attempt to illuminate how political struggles are mediated by the institutional setting in which they take place »⁹⁰ Selon cette définition, l'institutionnalisme historique tente de voir les institutions comme la cristallisation des luttes politiques entre certains acteurs. Le groupe qui a prévalu est avantagé par les institutions fondées durant ces luttes. Ainsi, les nouvelles constitutions au Togo et au Bénin seraient porteuses des intérêts particuliers des groupes qui ont prédominé durant la transition, l'élite de l'ancien gouvernement ou l'opposition. Les institutions peuvent, donc, nous démontrer la force des acteurs dans les moments clés que sont les transitions politiques au Bénin et au Togo.

Cette approche ne propose pas seulement d'analyser le rôle des institutions, mais aussi des acteurs qui sont à l'origine des naissances de ces dernières.⁹¹ Les institutions, comme les constitutions, les cours de justice ou les départements gouvernementaux, prennent leurs origines dans les interactions entre différents acteurs. Les mandats des institutions dépendent du succès des acteurs à faire primer leurs intérêts. Ainsi, les relations de pouvoir entre les groupes politiques au Bénin et au Togo peuvent être observées à travers les institutions fondées durant la période de transition. En donnant de

⁸⁹ Deux textes seront utilisés pour définir le néo-institutionnalisme historique: Thelen, Kathleen et Steven Steinmo, « Historical Institutionalism in Comparative Politics », dans Steinmo, Thelen et Longstreth, dir, *Structuring Politics: Historical Institutionalism in Comparative Analysis* (Cambridge: Cambridge University Press, 1992), 1-32. et Hall, Peter et Rosemary Taylor, « La Science Politique et les Trois Institutionnalisations », *Revue Internationale des Sciences Sociales* 43 (1999), 493-513.

⁹⁰ Thelen et Steinmo, « Historical Institutionalism in Comparative Politics », 2.

⁹¹ Hall et Taylor, « La science politique et les trois institutionnalisations », 4.

l'importance à la négociation entre les acteurs, le néo-institutionnalisme historique nous permet d'observer le rôle de joueurs clés dans les processus de transition, comme Eyadema, Kérékou et la hiérarchie militaire. Troisièmement, la contrainte institutionnelle explique que les actions des acteurs ne sont pas seulement déterminées par les préférences de ces derniers mais aussi par les choix possibles à l'intérieur des institutions déjà existantes. Les acteurs sont donc restreints par leur environnement institutionnel, comme les conférences nationales ou les nouvelles constitutions.

La dépendance au sentier explique que les choix passés limitent les possibles actions futures, Dans ce concept, les choix que certains acteurs ont faits précédemment limitent les possibilités futures en termes d'actions. Ce concept permet de démontrer que les arrangements entre les oppositions démocratiques et les régimes autoritaires au Bénin et au Togo ont eu une influence sur le résultat des conférences nationales et, en retour, les institutions bâties pendant les conférences nationales ont une influence sur les résultats des élections fondatrices.

1.4.2 *L'hypothèse*

L'hypothèse de ce mémoire est que la différence de trajectoire politique entre le Bénin et le Togo après la fin des années 1980 s'explique par le degré d'unité des partis d'opposition face aux régimes en place et par les stratégies adoptées par ces derniers en terme de réformes politiques et de s'assurer la coopération de l'élite autoritaire. Ces deux variables doivent être observées durant la période de transition et jusqu'aux deuxièmes cycles électoraux car, jusqu'à ces dernières, le risque de régression vers l'autoritarisme à travers les coups d'états ou la manipulation électorale reste élevé.

Si cette hypothèse s'avère exacte, on devrait observer un plus fort degré d'unité entre les partis d'opposition au Bénin qu'au Togo. Ce haut degré de cohésion a permis à l'opposition béninoise de planifier les réformes politiques qu'elle voulait faire passer durant la transition et les accords qu'elle était prête à passer avec l'élite autoritaire. Ces caractéristiques devraient aussi s'observer durant la période post-transitionnelle. Au Togo, à l'inverse, l'opposition ne devrait pas avoir réussi à maintenir un haut degré de cohésion et, par conséquent, a échoué à établir des agendas communs des réformes. Cet échec explique pourquoi Eyadema a pu manipuler presque toutes les élections pendant la période post-transitionnelle.

1.4.3 Le processus de validation des variables

Dans ce mémoire, le Bénin sera considéré comme une démocratie consolidée parce qu'il y a eu alternance au pouvoir entre Kérékou et Soglo durant les années 1990. Malgré une légère résistance au début, cette passation de pouvoir s'est fait dans le calme. Les élections furent déclarées libres et justes par les observateurs internationaux durant les années 1990.⁹² Finalement, dans un sondage réalisé pour le compte de l'Afrobaromètre, 80% des Béninois considéraient que la démocratie était préférable à tout autre forme de gouvernement.⁹³

Le Togo sera considéré comme un régime autoritaire mais libéralisé car, bien que le gouvernement du RPT a montré des signes d'ouverture par rapport à la liberté individuelle et politique dans les années 1990, il n'y eut aucune alternance au pouvoir

⁹² Freedom House, « Bénin: Country report », (2009) En ligne. <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=363&year=2009> (page consultée le 20 juin 2009).

⁹³ Mattes, Robert, Michael Bratton et Emmanuel Gyimah-Boadi, « Afro baromètre : enquête au Bénin », (2008) En ligne. <http://www.afrobarometer.org/> (Consultée le 20 octobre 2009).

d'Eyadema et les élections sont considérées comme frauduleuses par la plupart des observateurs internationaux.⁹⁴ De plus, l'utilisation de la violence par le régime et l'exclusion de certains candidats, montrent les limites du respect et de l'adhésion aux règles démocratiques du régime Eyadema.⁹⁵

Les deux facteurs, la mesure de l'impact du degré de cohésion et la mesure de l'impact des stratégies de l'opposition, seront analysées durant deux périodes historiques : la période de transition et la période entre l'élection fondatrice et la deuxième élection, aussi nommée période post-transitionnelle. Il est possible ainsi de vérifier si les processus qui furent observés durant la période de transition ont changé durant la période post-transition ou se sont maintenus.

Durant la période de transition, l'analyse des stratégies de l'opposition est axée sur trois processus : empêcher la radicalisation de ces membres, proposer des mesures d'amnistie aux membres du gouvernement, s'assurer que les représentants du gouvernement font partie des négociations sur les réformes politiques. Une radicalisation des membres se démontrera par une mobilisation grandissante de la population durant les conférences nationales et des appels incessants à diverses formes de représailles contre le gouvernement. L'amnistie sera représentée par des garanties données aux membres du gouvernement qu'il n'y aura pas de poursuite en justice, ni d'expulsion de la sphère publique. Le dernier processus, l'inclusion de l'élite autoritaire dans les négociations sur les réformes, se manifestera par la présence continue des représentants du gouvernement durant les conférences nationales; si ces élites quittent les conférences,

⁹⁴ Washington, Département d'état, *Country Reports on Human Rights Practices for 1995* (Washington, D.C.: Département d'état, 1995), 274.

⁹⁵ Toulabor, Comi M., « Togo: Les Forces Armées Togolaises et le Dispositif Sécuritaire de Contrôle. » (Bordeau : CEAN-Sciences Po Bordeaux, 2005).

cela risque d'ébranler la légitimité des conférences nationales et des gouvernements de transition. De plus, il y a de bonnes chances que l'ancien gouvernement utilise la force pour préserver ses intérêts.

En termes d'unité de l'opposition, les processus suivants seront analysés durant la période transitionnelle : l'écriture d'un agenda commun de réformes, l'imposition de cet agenda durant les conférences nationales et le maintien d'un front uni par rapport aux propositions et menaces émanant des élites autoritaires. La tenue de rencontres préalables aux conférences nationales entre les groupes d'opposition sera considérée comme preuve suffisante que l'opposition a un agenda collectif. L'imposition de l'agenda conjoint se manifesterà dans les résolutions des conférences nationales, en termes de réformes proposées par les conférenciers, mais aussi par le choix des dirigeants des conférences et des procédures de cette dernière. Un front commun sera observé si les membres de l'opposition votent en bloc face aux propositions des représentants du gouvernement, mais aussi si cette coalition résiste aux menaces du gouvernement et des forces armées.

En termes de stratégies durant la période post-transitionnelle, deux points seront analysés : la supervision des élections et la réécriture des constitutions. La supervision des élections signifie la création d'organismes ou de lois ayant pour but d'encadrer les processus électoraux, de s'assurer que les listes électorales soient à jour et que certains organismes soient présents pour détecter les fraudes. La réécriture de la constitution devrait inclure le partage du pouvoir, les responsabilités des différentes branches du gouvernement, avec un regard particulier sur les finances et le contrôle des forces armées, de même que l'acceptation du multipartisme. En d'autres termes, l'analyse des nouvelles constitutions sera centrée sur la balance du pouvoir entre les corps législatifs et l'exécutif.

Si l'exécutif a un pouvoir relativement similaire au pouvoir à la période pré-transitionnelle, alors c'est que les réformes auront été un échec. Cependant, si les pouvoirs des corps législatifs ont largement augmenté, alors les réformes démocratiques auront eu plus de succès.

Trois processus seront observés pour mesurer l'impact de l'unité de l'opposition durant la période post-transitionnelle: les règles électorales, le taux de participation et le succès électoral de l'opposition. Une opposition unifiée devrait amener des règles électorales moins frauduleuses, ou du moins, mieux détecter les fraudes. Un appel généralisé au boycott des élections signifie que les règles électorales ne sont pas respectées par le gouvernement. Il en va de même pour le taux de participation, qui devrait être plus élevé si l'opposition s'est unifiée sous une coalition. Un taux de participation bas suggère un bas taux de compétitivité des élections. En terme de succès électoral, une opposition unifiée devrait remporter un fort nombre de votes, voir même gagner un grand nombre d'élections. À ce dernier point, nous ajoutons le facteur de défection de certains membres de l'opposition; bien que les coalitions puissent être formées, elles peuvent aussi se diviser. Il est même possible que des députés, ou même un parti en entier, fasse plutôt une coalition avec l'ancien parti autoritaire. Pour ces raisons, ce mémoire observera aussi la survie des coalitions.

**Tableau III : Résumé des facteurs observés et de leurs impacts dans la
période de transition et post-transitionnelle**

| | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|---|
| Période de transition | Cohésion de l'opposition | Agenda de réformes commun |
| | | Imposition de l'agenda commun durant les conférences nationales |
| | | Résistance plus efficace contre les propositions du gouvernement |
| | Stratégies de l'opposition | Empêcher la radicalisation des membres de l'opposition |
| | | Inclusion de l'élite autoritaire dans le processus de transition |
| | | Amnistie des crimes de l'ancien gouvernement. |
| Période post-transition | Cohésion de l'opposition | Amener des règles électorales plus justes (empêcher les fraudes majeures) |
| | | Augmenter le taux de participation |
| | | Remporter un plus grand nombre d'élections (si une coalition est maintenue) |
| | | Survie des coalitions |
| | Stratégies de l'opposition | La surveillance des élections |
| | | La réécriture de la constitution |

Source : L'auteur

Chapitre 2: la période transitionnelle

Ce chapitre propose une analyse des stratégies des oppositions face à leur gouvernement respectif durant la période de transition qui inclut trois évènements clés : la planification des conférences nationales, la tenue de celles-ci, et finalement, l'établissement des gouvernements de transition. À travers la période de transition, deux variables seront observées afin de démontrer la validité de l'hypothèse selon laquelle la cohésion de l'opposition et ses stratégies influent l'issue de la démocratisation. La première variable, la cohésion de l'opposition, est analysée sous trois angles, soit un agenda de réformes commun, l'imposition de cet agenda durant les conférences nationales et la résistance face aux tentatives de contre-réformes du gouvernement. La deuxième variable, les stratégies de l'opposition, comporte aussi trois aspects : prévenir la radicalisation des membres de l'opposition, maintenir l'élite autoritaire dans le processus de transition et garantir l'amnistie à cette dernière au regard des crimes du passé. Afin de faciliter la comparaison, chaque variable sera analysée séparément, et ce, à la fois pour le Bénin et le Togo.

2.1 La cohésion de l'opposition

2.1.1 L'agenda de réforme commun

Au Bénin

Hormis le parti communiste du Dahomey (PCD), on ne compte aucun parti d'opposition actif au Bénin avant la période de transition, soit dans les années 70 et 80.⁹⁶ Le PCD a formé plusieurs des leaders étudiants et syndicaux qui ont lancé les manifestations contre le régime du PRPB. Parmi les opposants au régime, il faut aussi compter les syndicats indépendants. En fait, les syndicats, les associations étudiantes et les associations professionnelles seront le fer de lance de l'opposition durant toute la période de transition.

La conférence nationale fut le moment où plusieurs de ces organisations reprirent contact. Plusieurs membres de l'opposition, il est important de le noter, avaient fait leurs armes ensemble, soit à travers le PCD, ou le PRPB. Les différents groupes ont coordonné leurs actions contre le gouvernement à l'époque des manifestations.⁹⁷ Ces organisations, dès 1989, commencèrent à former des réseaux de communication pour faciliter leurs coordinations, en particulier parmi les syndicats et les associations professionnelles. Ces réseaux de communication indépendants permirent deux choses : les mouvements sociaux devinrent plus autonomes par rapport au gouvernement et, par la même occasion, ces groupes purent coordonner leurs actions.⁹⁸

⁹⁶ Banégas, Richard, « La dynamique des revendications démocratiques », dans Banégas, Richard, *La Démocratie à pas de caméléon : Transition et Imaginaires politiques au Bénin* (Paris : Karthala, 2003), 93-133, 121.

⁹⁷ Creevey, Lucy, Paul Ngomo et Richard Vengroff, « Party Politics and Different Paths to Democratic Transitions – A comparison of Benin and Senegal », *Party Politics* 11 (2005), 471-493, 473.

⁹⁸ Banégas, « La dynamique des revendications démocratiques », 123.

Dès 1989, plusieurs de ces groupes d'opposition ont tenu des rencontres à travers le pays afin de coordonner leur opposition au régime de Kérékou.⁹⁹ La guerre des quotas et la réunion du 13 janvier sont des exemples de cette coordination de l'opposition béninoise. Durant l'affrontement pacifique avec le gouvernement sur la question du nombre et de l'origine des représentants à la conférence nationale, l'opposition resta unie à travers ses moyens de pression, de même que durant ses négociations avec les représentants du gouvernement.¹⁰⁰ Avant la conférence nationale, l'opposition se réunit pour former un front commun. Le 13 janvier 1990, les quatre principaux partis d'opposition en exil, représentant les quatre anciens présidents du Bénin, décidèrent de maintenir un consensus entre eux pendant la conférence.¹⁰¹ Cependant, malgré ces succès, il faut noter que le PCD, principal parti d'opposition, refusa de participer à la conférence et appela encore à la révolte armée.¹⁰² Ce refus du PCD aurait pu être un problème grave pour l'opposition unifiée, car un des facteurs qui déterminent le succès des transitions, selon O'Donnell et Schmitter, est la capacité des leaders de l'opposition à contrôler les groupes radicaux.¹⁰³ Il faut noter, cependant, que comme les événements de la transition béninoise ont démontré, le PCD a perdu énormément d'influence durant cette période.

⁹⁹ Adamon, *Le Renouveau Démocratique au Bénin : La conférence nationale des forces vives et la période de transition*, 54.

¹⁰⁰ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin. », 153.

¹⁰¹ Banégas, Richard, « La conférence nationale » dans Banégas, Richard, *La Démocratie à pas de caméléon : Transition et Imaginaires politiques au Bénin* (Paris : Karthala, 2003), 135-171, 147.

¹⁰² Ibid., 147.

¹⁰³ O'Donnell et Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies: Defining Some Concepts, 22.

Au Togo

Le processus de transition au Togo commença particulièrement bien pour l'opposition. Plusieurs organisations qui avaient lutté contre le régime du RPT se réunirent dans le Front des Associations pour le Renouveau (FAR).¹⁰⁴ Cette organisation réussit à faire assez de pression sur le gouvernement pour qu'Eyadéma accepte la tenue d'une conférence nationale ainsi que plusieurs autres mesures de libéralisation.¹⁰⁵ Le FAR réussit donc à planifier un agenda de réforme pour le Togo. Cependant, cet agenda ne faisait qu'esquisser les grandes lignes du programme de la conférence.¹⁰⁶

Certaines figures importantes ne faisaient cependant pas partie du FAR. Léopold Gninivi et son organisation restèrent dans la clandestinité et isolés des autres mouvements.¹⁰⁷ Plus tard, ce dernier accepta de coopérer, en partie du moins, avec les autres partis d'opposition. Mais la vraie figure qui manquait au FAR était Gilchrist Olympio, fils de l'ancien président Sylvanus Olympio. Très populaire dans le sud du pays, il était l'un des ennemis qui suscitaient le plus de crainte chez le président Eyadéma.¹⁰⁸ Gilchrist Olympio, au fil des années, fut associé à plusieurs tentatives de coup d'état. Ce dernier était en exil au moment de la formation du FAR. Mais son parti, l'union des forces du changement (UFC), refusa de participer à toutes les négociations collectives de l'opposition. Olympio se croyait capable de vaincre Eyadéma seul et

¹⁰⁴ Degli, Jean Yaovi, *Togo: les Espoirs Déçus d'un Peuple* (Ivry-sur-Seine: Éditions Nouvelles du Sud, 1997), 33.

¹⁰⁵ Degli, *Togo: les espoirs déçus d'un peuple*, 38.

¹⁰⁶ Agboyibo, Yawovi, *Combat pour un Togo Démocratique* (Paris: éditions Karthala, 1999), 87-88.

¹⁰⁷ Iwata, Takuo, « La conférence Nationale Souveraine et la Démocratisation du Point de Vue de la Société Civile », *Africa Development* 25 (2000), 135-160, 144.

¹⁰⁸ Degli, *Togo: les Espoirs Déçus d'un Peuple*, 39.

s'isola ainsi du reste du mouvement pro-démocratique togolais.¹⁰⁹ Ainsi, dès le début, deux des figures importantes de ce mouvement ont fait cavalier seul face au gouvernement. Quelles raisons peuvent expliquer cette décision surprenante ? En fait, dans les deux cas, on peut noter un désir de ne pas perdre de la visibilité. En d'autres termes, et comme l'a expliqué Lindberg, les coalitions enlèvent de la visibilité à certains groupes, ce qui explique, en partie du moins, pourquoi l'UFC ne s'est pas joint au FAR.¹¹⁰ Une autre partie de la réponse vient du fait que l'UFC et Olympio étaient convaincus qu'ils pouvaient vaincre à eux seuls le RPT.¹¹¹

Le FAR fut dissout une fois la tenue de la conférence nationale assurée.¹¹² Certains partis formèrent alors le collectif de l'opposition démocratique (COD). Le COD devait être le véhicule par lequel plusieurs partis négocieraient avec le régime, mais le COD avait des problèmes externes et internes.¹¹³ À l'interne, les différents partis étaient en constante compétition pour le contrôle de la coalition.¹¹⁴ Plusieurs partis radicaux refusèrent de faire partie du collectif et dénoncèrent régulièrement ses membres comme des traîtres qui acceptaient de négocier avec la dictature.¹¹⁵ Le principal problème du COD, c'est que l'UFC refusa d'en faire partie. Ainsi, au moment d'arriver à la conférence nationale, les partis pro-démocratiques étaient divisés. Quelle est l'implication de cette division ?

¹⁰⁹ Ibid., 79.

¹¹⁰ Lindberg, Staffan I., *Democracy and Elections in Africa* (Baltimore: Johns Hopkins University Press, 2006), 80.

¹¹¹ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 105.

¹¹² Ibid., 101.

¹¹³ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin. », 184.

¹¹⁴ Ibid., 184.

¹¹⁵ Ibid., 184.

Pour utiliser les mots de Jean Yaovi Degli: « cette conférence n'avait pratiquement pas été préparée par l'opposition togolaise. »¹¹⁶ Le seul accord préparatoire, l'Accord du 12 juin 1991, ne définissait que les grandes lignes de la conférence nationale et il avait été fait non pas par les membres de l'opposition, mais par le COD et le RPT.¹¹⁷ Ces ententes ne furent jamais respectés par les autres mouvements d'opposition. En fait, même certains membres du COD, comme Gnivini, décidèrent qu'ils ne les respecteraient pas.¹¹⁸ Ainsi, l'opposition n'avait pas d'agenda commun des réformes ou du déroulement même de la conférence nationale. Cela laissera la place à la tergiversation et aux pressions du gouvernement.

2.1.2 L'imposition de l'agenda des réformes par l'opposition

Au Bénin

Selon Valerie Bunce, la sélection des institutions politiques des nouvelles démocraties est déterminée par l'influence des forces démocratiques et des forces autoritaires au moment des négociations.¹¹⁹ Une opposition plus unifiée aura, donc, une force relative plus grande et devrait amener des institutions plus démocratiques. Les cas du Bénin et du Togo, par la contraste des réformes amenées par leur conférence nationale respective, exemplifient ce point.

La conférence nationale, au Bénin, était en bonne partie une décision du gouvernement de Kérékou. Les membres du comité préparatoire furent choisis en totalité

¹¹⁶ Degli, *Togo: les Espoirs Déçus d'un Peuple*, 97.

¹¹⁷ Ibid., 97.

¹¹⁸ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 276.

¹¹⁹ Bunce, Valerie, « Comparative Democratization: Big and Bounded Generalizations », *Comparative Political Studies* 33 (2000), p.703-734, 711

par le gouvernement. Pour Kérékou, la conférence n'était en fait qu'un exercice de consultation qui devait mener à une libéralisation limitée du régime.¹²⁰ Rapidement, cependant, le processus semble lui avoir échappé.

Le comité préparatoire, sous la direction de Robert Dossou, devait choisir les invités à la conférence et, à cette fin, invita toutes les organisations politiques, économiques et sociales désireuses de participer, à envoyer leurs propositions de réforme.¹²¹ On compte 500 contributions à ce processus, qui peuvent être divisées en quinze catégories. Le gouvernement se garantissait une large majorité à l'intérieur de la conférence.¹²² Cette proposition du gouvernement amena une véritable levée de boucliers de la part de l'opposition, qui manifesta et réclama que le nombre de représentants soit plus représentatif de la population.

Le gouvernement fit une seconde offre, après avoir négocié avec les principaux membres de l'opposition, en réduisant le nombre de représentants du PRPB, mais en s'assurant le support de la majorité des représentants à travers les organisations paysannes et régionales qui étaient supposément fidèles au régime.¹²³ L'opposition, comprenant la stratégie du PRPB, décida de jouer le jeu du gouvernement. Pour ce faire, les membres de l'opposition concentrèrent leurs efforts à gagner à leurs causes les représentants indépendants des organisations paysannes. Étant donné que ces associations avaient une large part des votes, cela permettrait à l'opposition de devenir majoritaire.

¹²⁰ Gazibo, Mamoudou, *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique: Analyse institutionnelle et stratégique* (Montréal : les presses de l'université de Montréal, 2005), 88.

¹²¹ Banégas, « La conférence nationale. », 141.

¹²² Par exemple, le PRPB avait 15 représentants tandis que les membres des sensibilités politiques n'en avaient que 2 par sous-sections. Voir l'analyse que fait Adamon, *Le Renouveau Démocratique au Bénin : La conférence nationale des forces vives et la période de transition*, 38.

¹²³ Banégas, « La conférence nationale », 142.

Au début de la conférence nationale, il fallut choisir les officiels du présidium. Monseigneur de Souza fut élu comme président de la conférence et était assisté de douze autres membres.¹²⁴ Il faut noter ici deux points importants: aucun des candidats proposés par le PRPB ne fut élu et l'opposition a pu garantir des postes à l'intérieur du présidium pour chacun des groupes principaux.¹²⁵ On peut voir ici une autre preuve de la forte concertation entre les partis d'opposition et ce, dès le commencement de la conférence nationale.

Une étape claire de la prise de contrôle de la conférence nationale par l'opposition fut le débat sur la souveraineté de la dite conférence. Kérékou, dans les discussions du début de la conférence, s'était entièrement opposé au principe de souveraineté de la conférence. Selon lui, la conférence nationale n'était qu'une assemblée consultative dont les recommandations seraient prises en compte ou rejetées selon son bon vouloir.¹²⁶ Mais les membres de l'opposition n'étaient pas du tout de cet avis. Pour ces raisons, dès le 24 février 1990, il fut proposé que la conférence nationale devienne souveraine et ne dépende donc plus de Kérékou. Malgré les demandes et les menaces de Kérékou et de certains membres de l'armée, les conférenciers déclarèrent la souveraineté de la conférence à 372 voix contre 17.¹²⁷

L'opposition réussit à faire passer d'autres mesures importantes, comme l'élection de Nicéphore Soglo comme premier ministre et l'établissement d'un gouvernement de

¹²⁴ Adamon, *Le Renouveau Démocratique au Bénin : La conférence nationale des forces vives et la période de transition*, 52-53.

¹²⁵ Ibid., 54.

¹²⁶ Houngnikpo, Mathurin C., « The Military and Democratization in Africa : a Comparative Study of Bénin and Togo » (Denver: University of Denver, Faculty of International Studies, 1999), 102.

¹²⁷ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 221.

transition.¹²⁸ Le gouvernement du PRPB ne s'opposa pas ou peu aux mesures proposées par l'opposition. L'opposition semblait avoir clairement pris le contrôle de la conférence nationale et imposé son agenda au processus de transition béninois.

Au Togo

Après les soulèvements au tout début de l'année 1991, le gouvernement accepta de négocier avec le FAR le contenu du « Forum National de Dialogue », c'est-à-dire la conférence nationale du Togo. Ces accords incluaient des lois d'amnistie générale, une charte des partis politiques et de larges pouvoirs à la conférence nationale, incluant la réorganisation des branches du gouvernement, la création d'un gouvernement de transition et la préparation des grandes lignes d'une nouvelle constitution.¹²⁹

Le FAR fut cependant dissout au mois d'avril 1991, et les partis d'opposition furent un temps complètement divisés. Avec la dissolution du FAR, le gouvernement du RPT en profita pour modifier les termes de la conférence.¹³⁰ Certains des partis d'opposition s'unifièrent sous le COD et manifestèrent leur mécontentement. Le gouvernement plia finalement face à la force des grèves et signa avec le COD l'Accord du 18 juin 1991 sur les termes de la conférence nationale.¹³¹ De manière générale, ce dernier montrait celui précédemment signé entre le FAR et le gouvernement, mais il

¹²⁸ Magnusson, Bruce A., et John F. Clark, « Understanding Democratic Survival and Democratic Failure in Africa: Insights from Divergent Experiments in Benin and Congo (Brazzaville) », *Comparative Studies in Society and History* 47 (2005), 552-582, 559.

¹²⁹ Iwata, « La conférence Nationale Souveraine et la Démocratisation du Point de Vue de la Société Civile », 146.

¹³⁰ Ellis, Stephen, « Rumour and Power in Togo », *Africa: Journal of the International African Institute* 63 (1993), 462-476, 466.

¹³¹ *Ibid.*, 39.

montra la division profonde de l'opposition. Plusieurs partis étaient en colère contre le COD car, selon eux, les grèves pouvaient mener à la démission d'Eyadema.¹³²

À l'ouverture de la conférence nationale, la situation ne s'était pas améliorée. Certains partis d'opposition plus radicaux manifestaient contre la tenue même de cette négociation entre le gouvernement et l'opposition et en appelaient aux conférenciers à ne pas *négozier avec l'ennemi*.¹³³ À l'instar de la conférence béninoise, les membres de l'opposition commencèrent cette rencontre en proposant une motion garantissant la souveraineté du Forum National de Dialogue.¹³⁴ Malgré l'opposition de certains modérés, la motion reçut le support de la majorité des représentants. En réaction, les représentants du RPT se retirèrent des pourparlers.¹³⁵ Après d'intenses négociations entre le président de la conférence, monseigneur Kpodzro et Eyadema, les représentants du pouvoir revinrent à la conférence tout en refusant de reconnaître la souveraineté de la dite conférence.¹³⁶

Par la suite, différentes mesures furent passées, comme la réécriture des grandes lignes de la nouvelle constitution. La conférence nationale se conclut avec la constitution d'un gouvernement de transition, composé de représentants des différents partis de l'opposition.¹³⁷ Mais la conférence confirma que l'opposition était divisée dans ses buts et ses stratégies. Un des meilleurs exemples de ce problème illustré par le choix du premier ministre. L'opposition avait deux candidats sérieux plutôt qu'un seul candidat

¹³² Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 148.

¹³³ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 290.

¹³⁴ *Ibid.*, 276.

¹³⁵ Ellis, « Rumour and Power in Togo », 467.

¹³⁶ *Ibid.*, 282.

¹³⁷ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 168.

principal comme au Bénin, Léopold Gnininvi et Joseph Koffigoh. Koffigoh gagna sur ce dernier par moins de soixante voix.¹³⁸ Bien qu'il soit normal que tout ne se fit pas par le consensus, cela démontre quand même la division de l'opposition. Cela eut pour résultat que certains des accords déjà signés avec le RPT ne furent pas respectés. En fait, bien que dans l'Accord du 12 juin 1991, le FAR et le RPT s'étaient mis d'accord que certains des membres du gouvernement de transition seraient des membres du RPT, Koffigoh n'a pu respecter cet accord à cause de pressions internes dans le mouvement d'opposition.¹³⁹ Ainsi, bien que l'opposition au Togo ait réussi à dominer l'agenda de la conférence nationale, cette domination se fit dans la division des différents groupes d'opposition et par l'exclusion du RPT du processus de transition. À l'inverse, et comme Bunce l'avait prédit, une opposition unifiée au Bénin a réussi à imposer sa vision des nouvelles institutions politiques.¹⁴⁰

2.1.3 La résistance aux pressions du régime autoritaire

Au Bénin

Schmitter et O'Donnell notent dans leur ouvrages l'importance pour les forces réformatrices d'être capable de résister efficacement aux tentatives des forces plus conservatrices de faire dérailler les réformes¹⁴¹ Il est, ainsi, nécessaire pour ces derniers d'être capable d'éviter que les forces conservatrices reprennent le contrôle, d'une façon

¹³⁸ Iwata, « La conférence Nationale Souveraine et la Démocratisation du Point de Vue de la Société Civile », 147.

¹³⁹ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 169.

¹⁴⁰ Bunce, « Comparative Democratization: Big and Bounded Generalizations », 711

¹⁴¹ O'Donnell et Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies: Defining Some Concepts, 23.

ou d'une autre, du processus de transition.¹⁴² Ainsi au Bénin, avant même le début de la conférence, le gouvernement tenta de s'assurer une prédominance durant les négociations avec la société civile et l'opposition en se garantissant une représentation plus grande que ces derniers. Cet épisode, qui a été décrit plus haut dans ce texte, fut donc un affrontement entre les forces de l'opposition et le gouvernement sur le contrôle de la conférence nationale.¹⁴³ On peut donc noter qu'en restant uni face à ces tentatives et en s'assurant une représentation équitable, les partis d'opposition résistèrent efficacement aux pressions autoritaires du régime.

Un deuxième épisode où les forces de l'opposition durent résister aux tentatives de pression du régime autoritaire fut le débat sur la souveraineté. Comme il fut noté plus haut, malgré l'opposition de Kérékou et des hauts responsables du PRPB, la conférence vota en faveur de sa souveraineté.¹⁴⁴ En réaction, un ancien responsable de l'armée, le colonel Maurice Kouandété, déclarait que si les conférenciers n'arrêtaient pas de blâmer Kérékou pour les problèmes du pays, l'armée interviendrait pour mettre fin à la conférence.¹⁴⁵ Face à la panique de l'assemblée, Monseigneur de Souza, président de la conférence, proposa une pause à la conférence et alla immédiatement demander des explications au président Kérékou.¹⁴⁶ La discussion fut longue, mais Monseigneur de Souza revint et déclara que Kérékou leur envoyait un message de paix, qu'il acceptait la

¹⁴² Ibid., 24.

¹⁴³ Adamon, *Le Renouveau Démocratique au Bénin : La conférence nationale des forces vives et la période de transition*, 60.

¹⁴⁴ Ibid., 219.

¹⁴⁵ Houngnikpo, « The Military and Democratization in Africa: a Comparative Study of Bénin and Togo » (1999), 103.

¹⁴⁶ Ibid., 222.

décision de la conférence, mais qu'il demandait que les conférenciers passent plus de temps à débattre des réformes économiques plutôt que des réformes politiques.¹⁴⁷

Même s'il semblait que Kérékou était prêt à supporter la transition, qu'en était-il de l'armée? Dans la nuit du 24 février 1990, le vice-président de la conférence, Robert Dossou reçut la visite d'un responsable militaire qui lui annonça que les édifices de la conférence étaient entourés par des chars d'assauts et que l'armée songeait à y mettre fin.¹⁴⁸ Léopold Dossou, plutôt que d'accepter les menaces de ce responsable, déclara que si l'armée osait mettre fin à la conférence, elle ferait face à une révolution sociale de toute la population béninoise.¹⁴⁹ Cette stratégie sembla fonctionner car les chars d'assaut furent retirés. De plus, le lendemain, des représentants de l'armée prirent la parole et annoncèrent que le colonel Kouandété n'avait pas le soutien des forces armées dans son désir de coup d'état, que ces derniers adhéraient au contraire à la conférence nationale.¹⁵⁰ Ces épisodes démontrent que bien que les forces autoritaires du Bénin aient tenté de faire dérailler le processus de transition, l'opposition resta forte et unie, parvenant ainsi à résister aux menaces de l'élite autoritaire et maintenant son contrôle sur le processus de transition.

Au Togo

Au Togo, l'élite autoritaire manifeste son désir de détourner le processus de transition quand le débat sur la souveraineté s'ouvrit à la conférence des forces vives. Les Accords du 12 juin 1991 avaient officiellement donné la souveraineté à la conférence

¹⁴⁷ *Id.*

¹⁴⁸ Banégas, « La conférence nationale », 152.

¹⁴⁹ *Ibid.*, 152.

¹⁵⁰ Hounnikpo, « The Military and Democratization in Africa: a Comparative Study of Bénin and Togo » (2000), 219.

nationale, sans utiliser ce mot exact.¹⁵¹ Les représentants décidèrent quand même de déclarer la souveraineté de l'assemblée. En réaction, les représentants du RPT quittent la conférence.¹⁵² Ce vote fut suivi par une motion pour destituer Eyadéma de ses fonctions. Ce vote fut un échec mais le mal était déjà fait. Le lendemain, Eyadéma annonça à la radio qu'il allait suspendre la conférence nationale et avait positionné des chars d'assaut autour de la station de radio et de télévision nationale afin d'arrêter la diffusion des travaux.¹⁵³ Finalement, Eyadéma accepta que le Forum National continue, mais il avait officiellement déclaré qu'il ne considérait pas les décisions de la conférence comme souveraines.

Le RPT et Eyadéma restèrent calmes durant le reste de la conférence. C'est après l'installation du gouvernement de transition qu'une nouvelle crise eut lieu. Joseph Koffigoh, le nouveau premier ministre du Togo, était en France pour un sommet de la francophonie. En son absence, monseigneur Kpodzro, président du Haut Conseil de la République, la chambre législative du gouvernement de transition, déclara la dissolution du RPT.¹⁵⁴ Le lendemain, des membres du RPT, appuyés par des éléments de l'armée, assiégèrent les médias de Lomé et terrorisèrent la population locale.¹⁵⁵ À la radio, ils réclamèrent la dissolution du HCR et la démission du premier ministre. Koffigoh rentra le lendemain à la primature, le bureau du premier ministre, pour être aussitôt encerclé lui-

¹⁵¹ Eyadéma tentait d'éviter trop de référence à la conférence nationale béninoise. Voir l'analyse que fait Degli, *Togo: les Espoirs Déçus d'un Peuple*, 99.

¹⁵² Hounnikpo, « The Military and Democratization in Africa: a Comparative Study of Bénin and Togo » (2000), 220.

¹⁵³ Ibid., 220.

¹⁵⁴ Heilbrunn, John R. et Comi M. Toulabor, « Une si Petite Démocratisation pour le Togo... », *Politique africaine* 58 (1995), 85-100, 93.

¹⁵⁵ Toulabor, Comi M., « Violence militaire, démocratisation et ethnicité au Togo », *Autrepart* 10 (1999), 105-115, 109.

aussi par les blindés de l'armée.¹⁵⁶ Koffigoh résista et refusa d'accepter la dissolution du HCR, mais il restera seul dans sa résistance. Durant cette crise, les autres leaders de l'opposition ne se manifestèrent pas, certains quittent même le pays, à l'image de Mgr Kpodzro.¹⁵⁷ Finalement, après un bombardement de sa résidence, Koffigoh accepta de se rendre et de former un gouvernement d'union nationale avec le RPT; en échange, le HCR ne fut pas dissout.¹⁵⁸

Plusieurs membres de l'opposition déclarèrent que Koffigoh les avaient trahis durant cette épisode; mais la plupart n'avaient pas manifesté durant ce coup de force ou même montré leur soutien à un Koffigoh isolé et assiégé. Ainsi, l'opposition togolaise, divisée, fut incapable de résister aux actions du RPT. Ce dernier réussit, à travers la violence, à reprendre les rênes du pouvoir durant la période transitionnelle.

2.2 Les stratégies de l'opposition

2.2.1 La radicalisation des membres de l'opposition

Au Bénin

La lutte contre le régime au Bénin a longtemps été incarnée par le PCD. Ce parti clandestin, formé quelques années après le coup d'état de Kérékou, sera en fait le seul à lutter contre le PRPB durant la majeure partie des années 1970 et 1980.¹⁵⁹ Il ne proposait

¹⁵⁶ Hounnikpo, « The Military and Democratization in Africa: a Comparative Study of Bénin and Togo » (1999), 188.

¹⁵⁷ Ibid., 188.

¹⁵⁸ Iwata, « La conférence Nationale Souveraine et la Démocratisation du Point de Vue de la Société Civile », 149.

¹⁵⁹ Banégas, « La dynamique des revendications démocratiques », 94.

rien d'autre que la lutte armée contre le gouvernement et s'opposait ouvertement à toutes formes de négociation.¹⁶⁰ Durant les manifestations qui ont forcé le gouvernement béninois à entamer des réformes, les membres du PCD prônaient encore la lutte armée et s'opposaient à la tenue de la conférence nationale qu'ils qualifiaient de : « marché de dupes, un coup d'état contre le peuple ».¹⁶¹ Ainsi, pour certains membres de l'opposition béninoise, la coopération avec le régime semblait impossible, voire même une trahison.

Le PCD refusa donc de participer à la conférence nationale et menaça le régime de faire une révolution armée. Il faut dire que ce parti avait une grande influence : on compte de ces dirigeants à l'intérieur même des ministères, il était le seul parti d'opposition actif du Bénin pendant les années 1970-1980 et la majorité des leaders des manifestations ouvrières et étudiantes ont été formés par à son école.¹⁶² La décision du PCD de ne pas participer à la conférence nationale aurait pu compromettre cette dernière. Il semble cependant que ce parti ait perdu beaucoup d'influence durant la période de transition. Ces appels à la révolte ne recevaient aucun écho de la part des autres partis d'opposition qui maintenaient leur option pour la négociation avec le régime.¹⁶³ Une fois la conférence nationale terminée, les institutions de transitions répondirent aux griefs de la population. Le PCD fut pour ainsi dire marginalisé durant cette période.¹⁶⁴ Plusieurs de

¹⁶⁰ Ibid., 95.

¹⁶¹ *Id.*

¹⁶² Ibid., 96.

¹⁶³ Adamon, *Le Renouveau Démocratique au Bénin : La conférence nationale des forces vives et la période de transition*, 62.

¹⁶⁴ Seely, Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin, 249.

ses partisans quittèrent même le parti pour se joindre aux partis plus modérés et pro-démocratiques.¹⁶⁵

Comment est-il possible que le Parti Communiste du Dahomey, le parti représentant les demandes les plus radicales de l'opposition béninoise, ait perdu tant d'influence durant la période de transition? Il semble d'abord qu'il se soit isolé avec sa décision de ne pas participer à la conférence nationale, car les autres partis, comme nous l'avons dit, ont refusé de participer à la stratégie de boycott.¹⁶⁶ Le PRPB avait une telle peur du PCD que les autres membres de l'opposition rappelaient qu'ils n'étaient pas membres du PCD durant les négociations afin de rassurer les représentants du gouvernement.¹⁶⁷ Ainsi, Schmitter et O'Donnell ont observé que les forces réformatrices vont utiliser la peur du coup d'état contre les forces de l'opposition.¹⁶⁸ Au Bénin, cependant, ce sont les forces d'opposition qui ont utilisé la peur d'une révolte armée du PCD pour influencer les représentants du régime. Une hypothèse aussi proposée par Richard Banégas veut que le peu d'influence du PCD durant la période de transition démontre que les capacités du PCD avaient été surestimées.¹⁶⁹ Peu importe la raison derrière cette décision du PCD, sa marginalisation impliquait que les éléments les plus radicaux de l'opposition béninoise étaient isolés, ce qui donnait toute la place aux partis prêts à la négociation. Comme le démontre le cas du Togo, l'isolement des groupes radicaux a probablement été une bénédiction pour les béninois.

¹⁶⁵ Seely, « The legacies of Transition Governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo », 363.

¹⁶⁶ Adamon, *Le Renouveau Démocratique au Bénin : La conférence nationale des forces vives et la période de transition*, 62.

¹⁶⁷ Banégas, « La dynamique des revendications démocratiques », 97.

¹⁶⁸ O'Donnell, Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies: Defining Some Concepts, 22.

¹⁶⁹ *Ibid.*, 97.

Au Togo

Au Togo, comme au Bénin, certains groupes de l'opposition avaient des demandes très radicales et proposaient une solution violente aux problèmes de leur pays. On note ici en particulier le parti de Gilchrist Olympio et celui de Léopold Gnininvi. Gilchrist Olympio est le fils de Sylvanus Olympio, le premier président déposé et tué par Eyadéma dans un coup d'État.¹⁷⁰ Cela lui donnait un grand capital de sympathie parmi les Togolais et une grande popularité. Olympio était en fait l'ennemi juré d'Eyadéma qui le voyait derrière toutes les tentatives de coup d'état contre son gouvernement.¹⁷¹ Olympio aurait donc été un atout important pour l'opposition unifiée sous le FAR et ensuite le COD, s'il n'avait pas choisi de faire cavalier seul. Olympio refusa constamment de s'associer aux autres partis et de poser sa signature sur des accords que ces derniers avaient entérinés.¹⁷²

Léopold Gnininvi fut l'une des autres figures de l'opposition dont la pensée politique versait dans le radicalisme. Ce dernier avait en effet appelé à une grève illimitée jusqu'à la démission de Eyadéma.¹⁷³ Ses discours ont ainsi séduit les franges les plus radicales de l'opposition. À la différence d'Olympio, il acceptait de coopérer avec les autres groupes d'opposition mais il montrait constamment son mécontentement quand des compromis étaient signés avec le RPT. On note ici que, bien qu'il fût membre du

¹⁷⁰ Degli, *Togo: les Espoirs Déçus d'un Peuple*, 77.

¹⁷¹ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 106.

¹⁷² Toulabor, Comi M., « La difficile implantation territoriale du multipartisme au Togo : les exemples du CAR, de la CDPA et de l'UFC », dans Quantin, Patrick, dir, *Gouverner les sociétés africaines : acteurs et institutions*, (Paris : Karthala), 113-131, 119.

¹⁷³ Ibid., 121.

COD, il dénonça l'Accord du 12 juin 1991 signé par ces derniers avec le gouvernement.¹⁷⁴

On compte deux courants parmi l'opposition plus radicale au Togo : ceux qui sont contre toute coopération avec le régime et ceux qui acceptèrent de coopérer, par moments. Le but de ces groupes radicaux était cependant le même: chasser le plus rapidement possible Eyadéma du pouvoir. Déjà, leurs positions étaient fermes avant le début de la conférence nationale ; certains partis, comme celui d'Olympio, s'opposèrent à la tenue du Forum National de Discussion tandis que d'autres choisirent d'y participer et d'en détourner en partie l'objectif. Gnininvi fut celui qui déclara que les Accords du 12 juin 1991, qui définissaient les grandes lignes de la conférence, ne concernaient que ceux qui les avaient signés. Bref, bien que Gnininvi et son parti fissent partie du COD, ils n'ont jamais respecté les accords signés entre le gouvernement et certains groupes d'opposition.¹⁷⁵ Cette prise de position des ailes radicales de l'opposition explique la motion de souveraineté de la conférence, ce qui entraîna à son tour le départ des représentants du RPT de la conférence.¹⁷⁶ Des représentants allèrent plus loin et proposèrent une motion pour destituer le chef d'état Eyadema de ses fonctions.¹⁷⁷ Bien que la motion fût rejetée par le président de la conférence, monseigneur de Souza, les forces fidèles à Eyadema étaient déjà en état d'alerte. Quand des motions de blâmes et d'appels à des poursuites judiciaires furent déposées contre trois des ministres d'Eyadema, et que ce dernier appela à la fin de la conférence et fit entourer l'édifice où

¹⁷⁴ Degli, *Togo: les Espoirs Déçus d'un Peuple*, 91.

¹⁷⁵ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 222.

¹⁷⁶ Heilbrunn, « Social Origins of National Conferences in Benin and Togo », 289.

¹⁷⁷ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 156.

elle se tenait par des chars d'assauts, il fallut tout le savoir-faire de Monseigneur Kpodzro pour s'assurer que la conférence nationale n'aurait pas de fin sanglante.¹⁷⁸

Mais l'événement qui montre vraiment la force des groupes les plus radicaux de l'opposition togolaise fut la tentative d'interdire le RPT et de saisir ses biens. À travers le HCR, la législature du gouvernement de transition, les députés votèrent une motion rendant le RPT illégal.¹⁷⁹ Le lendemain, des membres du RPT, assistés par des unités de l'armée, prirent d'assaut les postes de radio et de télévision de la capitale et s'attaquèrent aux populations civiles. De plus, les membres du RPT assiégèrent la résidence du premier ministre sans que ceux qui avaient déclenché cette crise ne réagissent.¹⁸⁰ L'accord entre le RPT et Koffigoh alla dans le sens contraire de la décision du HCR : non seulement le RPT devait rester un parti légal, mais Koffigoh devait dès lors former un gouvernement d'union nationale avec ce dernier réservant les portefeuilles les plus importants aux partisans d'Eyadema.¹⁸¹ Les éléments modérés de l'opposition, en ne réussissant pas à maintenir un contrôle sur les groupes radicaux, ont donc subi un coup d'état orchestré par les éléments conservateurs de l'ancien régime.¹⁸² Ainsi, en tentant d'exclure à tout prix le RPT de la politique togolaise, les éléments radicaux de l'opposition ont plutôt réussi à redonner de la force au parti d'Eyadéma.

2.2.2 L'inclusion de l'élite autoritaire

¹⁷⁸ Ibid., 157.

¹⁷⁹ Heilbrunn et Toulabor, « Une si Petite Démocratisation pour le Togo... », 93.

¹⁸⁰ Hounnikpo, « The Military and Democratization in Africa: a Comparative Study of Bénin and Togo » (1999), 188.

¹⁸¹ Ibid., 188.

¹⁸² O'Donnell et Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies: Defining Some Concepts, 22.

Au Bénin

Selon Michael Burton, Richard Gunther et John Higley, la base de toute démocratie stable peut être trouvée dans un accord tacite entre les différentes élites sur les règles et les procédures des institutions politiques.¹⁸³ On peut, en fait, contraster les résultats des deux cas pour comprendre la validité de cette hypothèse.

Certains des délégués de la conférence nationale au Bénin appelèrent à la destitution immédiate du président Kérékou.¹⁸⁴ Cela allait contre le message de Kérékou qui, dès le début de la conférence nationale, avait signifié qu'il refuserait de démissionner.¹⁸⁵ Les membres plus modérés de l'opposition, conscients de l'effet que cela aurait pu avoir sur la transition béninoise, demandèrent aux ex-présidents du Bénin, présents à la conférence, de tenter de calmer les radicaux et d'empêcher la lecture d'une motion qui irait dans ce sens. Ce fut un succès, car jamais un vote sur la destitution de Kérékou ne fut proposé.¹⁸⁶ Le plan des éléments plus modérés de l'opposition fut accepté par les radicaux : Kérékou resterait président, le PRPB n'aurait aucun pouvoir dans le gouvernement de transition.¹⁸⁷

Durant toute la conférence nationale, les ex-présidents jouèrent le rôle de médiateur entre les conférenciers et Kérékou. Quand Kérékou venait pour participer à la conférence, les ex-présidents le consultaient et ils s'assuraient que le président accepte les

¹⁸³ Burton, Michael, Richard Gunther et John Higley, «Introduction: Elite Transformation and Democratic Regimes» dans John Higley et Richard Gunther, dir, *Elites and Democratic Consolidation in Latin America and Southern Europe*, (Cambridge: Cambridge University Press, 1992), 1-38, 3.

¹⁸⁴ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 219.

¹⁸⁵ Adamon, *Le Renouveau Démocratique au Bénin : La conférence nationale des forces vives et la période de transition*, 60.

¹⁸⁶ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin. », 230.

¹⁸⁷ *Ibid.*, 230.

décisions de la conférence.¹⁸⁸ Un autre joueur important dans les relations entre les conférenciers et le président du Bénin fut Monseigneur de Souza. La décision de la conférence de se proclamer souveraine donna l'impression à Kérékou qu'un coup d'état civil se préparait contre lui.¹⁸⁹ Des éléments de l'armée se préparaient même à intervenir pour mettre fin à la conférence.¹⁹⁰ Pour s'assurer que cette dernière se poursuive, Monseigneur de Souza alla trouver Kérékou et le rassura que la conférence nationale ne tentait pas de le destituer.¹⁹¹ Cela fut un succès puisque Kérékou accepta tous les termes de la conférence nationale, y compris la souveraineté de cette dernière.

Les réformes proposées par la conférence nationale limitaient en grande partie le pouvoir de la présidence, tout en maintenant une certaine importance à cette position. Kérékou était encore chef de l'état et chef des forces armées, bien que le ministère de la défense soit sous la direction du premier ministre Nicéphore Soglo, élu à ce poste par la conférence.¹⁹² De plus, Kérékou avait le droit de participer aux élections bien que son parti, le PRPB, avait été dissous. Ainsi, bien que les pouvoirs de l'élite autoritaire aient été réduits au Bénin, ils ont maintenu quelques pouvoirs et le droit de demeurer dans l'arène politique. Cette inclusion, surtout au regard de ce qui se passa au Togo, explique

¹⁸⁸ Hounnikpo, « The Military and Democratization in Africa: a Comparative Study of Bénin and Togo » (2000), 219.

¹⁸⁹ Adamon, *Le Renouveau Démocratique au Bénin : La conférence nationale des forces vives et la période de transition*, 59.

¹⁹⁰ Banégas, « La conférence nationale », 152.

¹⁹¹ Hounnikpo, « The Military and Democratization in Africa: a Comparative Study of Bénin and Togo » (2000), 220.

¹⁹² Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 239.

en partie l'aspect paisible de la transition béninoise et, comme le diraient Burton, Gunther et Higley, la stabilité de son régime démocratique¹⁹³

Au Togo

Dès le début de la transition togolaise, plusieurs membres de l'opposition ont pris la position que Eyadéma devait partir le plus rapidement possible. Déjà, des leaders comme Gnininvi et Olympio étaient impliqués dans des tentatives de coup d'état et de grève générale qui avaient comme but de forcer Eyadéma à démissionner.¹⁹⁴ Face à l'échec de ces stratégies, plusieurs membres plus radicaux acceptèrent de participer au Forum National de Discussion. Ils voyaient dans la conférence nationale un moyen de se débarrasser d'Eyadéma rapidement. Ces derniers exprimèrent constamment leur colère face au régime du RPT, dénonçant les abus de ce dernier, plutôt que se concentrer sur les réformes politiques et économiques.¹⁹⁵

Quand ces derniers décidèrent de proposer une motion sur la souveraineté de la conférence nationale les représentants du RPT quittèrent la conférence nationale.¹⁹⁶ Dans les journées qui suivirent le vote sur la souveraineté, une centaine de participants avait signé une pétition sur la destitution d'Eyadéma.¹⁹⁷ La présidence de la conférence, voyant les possibles effets de cette motion, ne procéda pas au vote.¹⁹⁸ Quand des rumeurs voulant que les conférenciers songeaient à le destituer et à faire comparaître devant la

¹⁹³ Burton, Gunther et Higley, «Introduction : Elite Transformation and Democratic Regimes», 3.

¹⁹⁴ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 102.

¹⁹⁵ Seely, « The legacies of Transition Governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo », 367.

¹⁹⁶ Heilbrunn, «Social Origins of National Conferences in Benin and Togo », 289.

¹⁹⁷ Ameganvi, Claude, *Pour l'Avenir du Togo* (Lomé: Nyawo, 1998), 135.

¹⁹⁸ Ibid., 135.

justice trois de ses ministres, Eyadéma fit occuper par l'armée les stations de radiodiffusion et déclara la fin de la conférence.¹⁹⁹ Cela prit tout le savoir-faire de monseigneur Kpodzro pour calmer le jeu et faire en sorte que les membres du RPT reviennent à la conférence.²⁰⁰ Eyadéma était encore président, mais la défense était maintenant entre les mains du premier ministre Koffigoh; il s'en fallut cependant de peu pour que la tentative de destitution d'Eyadéma mette fin à la transition.

La vraie tentative d'exclusion du RPT vint du gouvernement de transition. Le RPT avait été dissous par la conférence nationale, mais avait la possibilité de réformer le parti si ce dernier respectait la nouvelle constitution togolaise.²⁰¹ Le HCR prit la décision d'interdire sa reconstitution et de saisir les biens du parti.²⁰² La crise qui résulta de cette décision amena non la dissolution du RPT, mais la formation d'un gouvernement d'union nationale. Ainsi, la stratégie d'exclure le RPT de l'arène politique fut un échec pour l'opposition, car le parti d'Eyadéma sortit plus fort de la période de transition qu'il ne l'était avant. À l'inverse, au Bénin, on ne tenta pas d'exclure Kérékou de la politique, et ce dernier sorti affaibli de la transition.

2.2.3 L'amnistie des crimes de l'ancien régime

Schmitter et O'Donnell estiment que la peur de poursuites judiciaires explique, en bonne partie, la décision de plusieurs membres de l'ancienne élite autoritaire de ne pas

¹⁹⁹ Hounnikpo, « The Military and Democratization in Africa: a Comparative Study of Bénin and Togo » (2000), 220.

²⁰⁰ Ibid., 156.

²⁰¹ Heilbrunn, « Social Origins of National Conferences in Benin and Togo », 296.

²⁰² Heilbrunn et Toulabor, « Une si Petite Démocratisation pour le Togo... », 93.

coopérer avec le processus de transition, voire même de tenter d'y mettre fin par la force.²⁰³ La solution à ce problème est, selon ces auteurs, d'offrir une amnistie à ces individus pour assurer leur consentement, voire même leur coopération, dans le processus de transition démocratique.²⁰⁴ L'obstacle soulevé par l'amnistie est que plusieurs membres de l'opposition ont souvent fait face à la répression durant l'époque autoritaire de leur pays. Cela amène donc un long débat sur la question du pardon des crimes de l'ancien régime. Sur cette question, le Bénin et le Togo ne font pas exception, car dans les deux pays, on identifie des partisans des deux options possibles à l'intérieur de l'opposition.²⁰⁵ La différence cependant, est que là où l'opposition béninoise a choisi la voie de l'amnistie, l'opposition togolaise a plutôt opté pour les poursuites judiciaires. Il est donc intéressant de contraster les résultats de ces choix au Bénin et au Togo pour comprendre l'importance de la question de l'amnistie.

Au Bénin

Plusieurs membres de l'opposition avaient souffert sous le régime de Kérékou. Ainsi, certains de ces membres souhaitaient se débarrasser du président.²⁰⁶ Cependant, il n'y eut aucune discussion sur la question d'amener Kérékou devant la justice. On note que les membres de l'opposition avaient concentré leurs énergies sur la réforme de l'État.²⁰⁷

²⁰³ O'Donnell et Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies: Defining Some Concepts, 25.

²⁰⁴ Ibid. 25.

²⁰⁵ Ibid., 26.

²⁰⁶ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 219.

²⁰⁷ Ibid., 220.

Un des éléments qui témoigne du désir d'offrir une amnistie à Kérékou et au PRPB est la décision du HCR de laisser la présidence à Kérékou et la chance au PRPB de se réformer comme parti politique sous une nouvelle dénomination.²⁰⁸ Les efforts déployés pour s'assurer le soutien des représentants du PRPB et du président Kérékou laissent aussi présager que l'idée de poursuivre ces derniers en justice ne semblait pas être une option. Plus tard, le HCR débatta longuement d'une proposition d'offrir une amnistie complète à Kérékou. Certains membres du HCR y étaient fortement opposés mais, finalement, la motion passa.²⁰⁹ Ces opposants ont compris l'importance d'offrir l'amnistie à Kérékou, surtout en comparaison avec ce qui se passa au Togo voisin.²¹⁰

Au Togo

Au Togo, comme au Bénin, on peut noter que plusieurs membres de l'opposition ont été des victimes du régime. À l'instar de la situation au Togo, ces derniers ont décidé d'exprimer leurs griefs. Les premières organisations qui ont manifesté ouvertement leur mécontentement avec le gouvernement du RPT étaient des groupes de protection des droits de l'homme.²¹¹ Ces organisations déclarèrent publiquement les nombreuses violations des droits perpétrées par le régime. Une fois la conférence commencée, ces griefs contre le gouvernement ne disparurent pas. Ainsi, une bonne partie des représentants ont utilisé leur droit de parole pour dénoncer les crimes du régime durant la conférence nationale, menant ainsi à la tentative de destitution d'Eyadema.²¹²

²⁰⁸ Ibid., 240.

²⁰⁹ Seely, « The legacies of Transition Governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo », 366.

²¹⁰ Ibid., 367.

²¹¹ Heilbrunn, « Social Origins of National Conferences in Benin and Togo », 287.

²¹² Seely, « The legacies of Transition Governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo », 367.

En fait, bien que les conférenciers n'aient jamais proposé de poursuivre Eyadéma en justice, deux événements laissèrent présager que certains membres de l'opposition en avaient l'intention. Durant la conférence, une motion fut déposée pour tenter des poursuites contre trois ministres du RPT.²¹³ Si la théorie de Schmitter et O'Donnell sur la peur des poursuites judiciaires est valide, il serait fort probable que les membres du RPT tentent, pour défendre leurs intérêts, de mettre fin à la transition, et c'est exactement ce qui se passa.²¹⁴ Cette motion, en conjonction avec la pétition des conférenciers pour destituer Eyadéma, mena à la première tentative du RPT de mettre fin à la transition.²¹⁵ Vu que le RPT décida de faire un coup d'État contre le gouvernement de transition à la suite de la décision du HCR d'interdire aux anciens membres du RPT de refonder leur parti, on peut déduire que la peur des poursuites et de l'exclusion politique aura décidé ces derniers à mettre fin à la transition.

2.3 Conclusion du chapitre

On peut ainsi observer que l'opposition au Bénin, parce qu'elle avait réussi à s'organiser et à planifier une stratégie commune face au gouvernement, a dominé la période de transition. Pour cela, l'opposition béninoise a non seulement résisté à ses éléments plus radicaux et aux tentatives de contre-réformes du gouvernement, mais a aussi maintenu ce dernier dans le processus de transition. En s'assurant le contrôle de la

²¹³ Iwata, « La conférence Nationale Souveraine et la Démocratisation du Point de Vue de la Société Civile », 148.

²¹⁴ O'Donnell et Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies: Defining Some Concepts, 25.

²¹⁵ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 156.

période de transition, l'opposition béninoise aura pu préparer le terrain pour les premières élections libres de leur pays.

Au Togo, cependant, l'opposition n'a pas réussi à s'unifier, à cause de la décision de certaines figures du mouvement pro-démocratique de faire cavalier seul. Ces figures, dont Olympio et Gnini, ont fait le calcul qu'ils pouvaient à eux seuls vaincre le régime du RPT. Ainsi, ses divisions constantes l'auront empêchée d'imposer complètement son agenda de réforme au RPT. De plus, les éléments les plus radicaux de l'opposition togolaise ont constamment dénigré et violé les accords établis entre le COD et le gouvernement. Cela a eu comme résultat que le RPT, exclu du processus politique, a pris les armes pour défendre ses intérêts. Comme le prochain chapitre le démontrera, cette division de l'opposition togolaise aura aussi eu d'importantes répercussions durant la période post-transitionnelle.

Résumé du Chapitre

| Période transitionnelle | | Bénin | Togo |
|-----------------------------------|--|--|--|
| Cohésion de l'opposition | Agenda de réforme commun | Plusieurs réunions pré-conférences de l'opposition. | Agenda divisé, même au sein du COD. |
| | Imposition de l'agenda commun durant les conférences nationales | L'opposition a réussi à faire passer tout son agenda de réforme. | Désaccords entre les membres de l'opposition et refus du RPT de mettre en place toutes les conclusions de la conférence. |
| | Résistance plus efficace contre les propositions du gouvernement | Kérékou et les forces armées ont accepté de coopérer. | Le RPT a réussi à mettre fin à la transition. |
| Stratégies de l'opposition | Empêcher la radicalisation des membres de l'opposition | Marginalisation du PCD. | Les mouvements radicaux ont maintenu leurs importances. |
| | Inclusion de l'élite autoritaire dans le processus de transition | Kérékou participe à la transition. | Plusieurs tentatives d'exclure Eyadéma et le RPT de l'arène politique. |
| | Amnistie des crimes de l'ancien gouvernement. | Aucune poursuite contre les membres du PRPB. | Tentatives de poursuites contre certains membres du RPT. |

Source : L'auteur

Chapitre 3 : la période post-transitionnelle

Ce chapitre se concentre sur la période post-transitionnelle au Togo et au Bénin; période considérée comme se situant entre l'élection fondatrice et la deuxième élection présidentielle. Nous y explorons la manière dont les processus engagés durant la période transitionnelle ont évolué après la fin de celle-ci. Les deux facteurs utilisés (voir aussi au chapitre 2) sont la cohésion de l'opposition et les stratégies de cette dernière. Cependant, c'est à travers différents indicateurs que l'impact de ces deux variables sera observé: les règles électorales, le taux de participation, les victoires électorales et la survie des coalitions. Les stratégies de l'opposition seront analysées à travers deux indicateurs : la surveillance des élections et la réécriture des constitutions.

3.1 La cohésion de l'opposition

3.1.1 L'imposition de règles électorales

Au Bénin

Le gouvernement de la période de transition fut très actif au Bénin en matière de préparation des élections présidentielles et législatives. Une loi fut en fait votée durant la conférence nationale, la loi 90-034, qui couvrait les modalités des élections pour la législature et l'exécutif, notamment l'élection des députés au scrutin proportionnel.²¹⁶ Dans chaque circonscription, des listes électorales seraient établies et les sièges seraient répartis proportionnellement au nombre de voix recueillies.²¹⁷ Le président serait élu au scrutin majoritaire à deux tours; mode impliquant qu'à défaut d'un gagnant au premier tour, il doit y avoir un deuxième tour entre les deux candidats ayant récolté le plus de votes.²¹⁸

Ces modes de scrutin permettaient en fait à l'opposition de rester unie. Tous les partis politiques ont des chances raisonnables d'être représentés vu que les députés sont choisis sous un système proportionnel dans chaque région. L'élection du président sur deux tours a un effet similaire. Tous les partis peuvent présenter un candidat à l'élection s'ils le désirent, car le résultat au premier tour n'est pas décisif. Même si Kérékou avait le plus de votes au premier tour, les partis d'opposition n'auraient qu'à tous soutenir l'autre candidat pour ainsi empêcher que Kérékou se maintienne au pouvoir.

²¹⁶ Gazibo, *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique : analyse institutionnelle*, 105.

²¹⁷ Ibid., 105

²¹⁸ *Id.*

Durant la période de transition, le Haut conseil de la République (HCR), qui était composé de membres nommés par la conférence nationale, agissait comme assemblée législative en parallèle au gouvernement de transition.²¹⁹ On note aussi deux autres dispositions électorales prises par le HCR: la première sur l'occupation de postes ministériels et la seconde sur l'utilisation des médias. La première résolution stipulait qu'un candidat, s'il occupe une position dirigeante dans le gouvernement de transition, doit démissionner quelques mois avant l'élection.²²⁰ La deuxième résolution limite le droit d'utilisation des médias à des fins électorales par le président ou le premier ministre.²²¹ Par ces deux règles, l'opposition s'est assurée que les médias et les organes politiques ne soient pas détournés à des fins électorales par les tenants du pouvoir. En résumé, l'opposition a défini, avant le scrutin, des règles qui devaient empêcher la fraude aux élections.

Au Togo

L'opposition togolaise, comme il a été établi dans le chapitre précédent, n'a pas réussi à imposer son agenda et sa volonté sur le processus de transition. Cet échec est évident quand on analyse les règles électorales du Togo. Les accords sur les élections, qui avaient été négociés durant la conférence nationale, furent revus et dilués par les négociations entre le RPT, l'opposition et les représentants de la communauté internationale.²²² Dans les faits, ces négociations n'inclurent pas tous les membres de

²¹⁹ Heilbrunn et Toulabor, « Une si petite démocratisation pour le Togo... », 93.

²²⁰ Adjahouinou, Dominique, « L'Observation des Élections de février-mars 1991 au Bénin », *Africa Spectrum* 29 (1994), 217-226, 219.

²²¹ *Ibid.*, 219.

²²² Seely. « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 329.

l'opposition, G. Olympio et les groupes plus radicaux ayant refusé de participer aux négociations.²²³

Ces accords encadrèrent grandement la préparation des élections. Selon cette disposition, le président est élu à la majorité absolue. C'est-à-dire qu'un candidat doit remporter plus de la moitié des votes afin d'être victorieux dès le premier tour. Dans le cas où aucun candidat ne remporte suffisamment de voix, un deuxième tour entre les deux candidats ayant recueilli le plus de votes doit avoir lieu.²²⁴ Ainsi, en ce qui concerne les élections présidentielles, le dispositif est plutôt similaire à celui du Bénin; il n'en va pas de même pour les élections parlementaires.

Les députés sont élus à la majorité absolue dans chacune des circonscriptions. Dans le cas où il aucun candidat ne recueillerait plus de 50 % des votes, tout comme dans les élections présidentielles, un second tour a lieu entre les deux candidats ayant reçu le plus de votes.²²⁵ Bien que ce dispositif semble juste et équitable, la division des circonscriptions au Togo pose un grave problème d'impartialité. Les comtés ruraux comptent un minimum de 6,000 électeurs tandis que les circonscriptions électorales de Lomé, la capitale du pays, comptent près de 111,000 électeurs.²²⁶ Les régions moins peuplées du Nord, favorables au pouvoir sont ainsi avantagées sur le plan de la représentation.

Il faut aussi observer les autres règles électorales afin de comprendre à quel point le dispositif issu de la transition avantageait Eyadema. Pour la première élection, les candidats n'avaient pas à démissionner de leur poste, ce qui signifie qu'Eyadema était

²²³ Ibid., 330.

²²⁴ Thibaut, Nohlen, et Krennerich. *Elections in Africa: A Data Handbook*, 897.

²²⁵ Ibid., 897

²²⁶ *Id.*

encore chef des forces armées durant l'élection et pouvait donc utiliser ces derniers à son profit. De plus, le gouvernement contrôlait l'inscription sur les listes électorales, et sur la publication desdites listes.²²⁷ En fait, même l'annonce des résultats était laissée au gouvernement.²²⁸ Afin d'empêcher Olympio de se faire élire, Eyadema fit passer une loi réclamant que chaque candidat aux élections fournisse obligatoirement un certificat sur son état de santé par un médecin.²²⁹ Puisque Olympio vivait encore en France, il ne put fournir un certificat par un médecin togolais et sa candidature fut donc refusée.²³⁰ Ainsi, le processus électoral donnait un large avantage à Eyadema et au RPT, ce qui contraste avec le Bénin où une opposition unifiée a réussi à imposer des règles électorales justes et équitables.²³¹

3.1.2 Le taux de participation

Au Bénin

Même si des règles électorales équitables augmentent les chances électorales de l'opposition, il est nécessaire que les électeurs se déplacent aux urnes pour que l'opposition puisse remporter une victoire. Le taux de participation au Bénin n'a cependant pas assuré la constante victoire de l'opposition à Kérékou. Il faut tout de même noter la participation massive des électeurs béninois aux élections de la période-post-transitionnelle.

La première élection qui suivit la transition fut l'élection des membres de l'Assemblée nationale de 1991. La population béninoise est allée voter à plusieurs

²²⁷ Gazibo, « The Forging of Institutional Autonomy: a Comparative Study of Electoral Management Commissions in Africa », 626.

²²⁸ Ibid. 626.

²²⁹ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 331.

²³⁰ Ibid.. 331.

²³¹ Bratton et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa : Regime Transitions in Comparative Perspectives*, 203.

reprises durant le règne de Kérékou. Selon les chiffres de l'époque où le PRPB était le parti unique, la quasi-totalité des citoyens aurait participé aux élections de 1979, 1984 et 1989.²³² À la première élection qui suivit la période de transition, on compta cependant un taux plus bas; seulement 52 % de la population a été votée.²³³ Deux formations politiques furent absentes de ce scrutin : le PCD et le PRPB. Le PCD appelait encore au boycottage du processus de transition tandis que le PRPB, dissous par le HCR, n'était pas encore reformé.²³⁴ On peut donc en partie imputer le bas taux de participation à l'absence des partisans de ces deux formations aux urnes.

Le premier tour de l'élection présidentielle de 1991 a réussi à intéresser les électeurs puisqu'au second tour, 64 % d'entre eux sont allés aux urnes.²³⁵ Cette augmentation peut être expliquée en partie par la participation des partisans de Kérékou à l'élection, mais aussi par son caractère très compétitif. Bratton et Van De Walle ont noté dans leur ouvrage que les élections durant lesquelles plus d'un candidat a des chances de victoires sont marquées par une participation plus élevée des électeurs.²³⁶ L'élection présidentielle béninoise de 1991 va dans ce sens. Entre l'élection parlementaire et le deuxième tour de l'élection présidentielle, il y eut une augmentation du taux de participation de 14 %; cette augmentation fut encore plus marquée aux élections parlementaires de 1995 et présidentielles de 1996.

La deuxième élection parlementaire, en 1995, fut marquée par le retour du PRPB, sous le nom d'alliance Caméléon et du FARD-Alafia, et du PCD, renommé pour

²³² Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 90.

²³³ Banégas, « Les Contingences d'une transition modèle », 186.

²³⁴ Ibid., 185.

²³⁵ Bratton et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa : Regime Transitions in Comparative Perspectives*, 208.

²³⁶ Ibid., 208.

l'occasion Parti communiste du Bénin (PCB).²³⁷ Il faut aussi noter que la Coalition du renouveau, le groupe progouvernemental à l'Assemblée nationale, s'était scindée deux ans plus tôt. Ainsi, en 1995, l'opposition ne formait plus une coalition unifiée.²³⁸ Un autre changement était la présence d'une commission électorale indépendante.²³⁹ Cette combinaison de facteurs amena un taux de participation de 75 %.²⁴⁰

L'élection présidentielle de 1996 fut caractérisée elle aussi par un haut taux de participation puisqu'au premier tour, près de 90 % de la population alla voter. Cependant, la commission électorale et la Cour constitutionnelle annulèrent plus de 20 % des votes à cause de nombreuses irrégularités.²⁴¹ Le deuxième tour connut tout de même une participation des trois quarts des électeurs.²⁴²

Au Togo

La première élection présidentielle du Togo, en 1993, fut boycottée par la plupart des partis d'opposition.²⁴³ On note aussi plusieurs irrégularités durant cette élection, irrégularités en bonne partie dues au contrôle que le président Eyadema exerçait sur leur organisation.²⁴⁴ Les partis d'opposition ne participant pas à cette élection, c'est sans surprise qu'Eyadema l'emporta. Avec 97 % des votes au profit d'Eyadema et un taux de participation de 36 %, il est clair que seuls les partisans d'Eyadema allèrent voter.²⁴⁵

²³⁷ Banégas, « Les Contingences d'une transition modèle », 203.

²³⁸ Ibid., 203.

²³⁹ Mayrague, Cédric, « Le Caméléon est Remonté dans l'Arbre : le Retour au Pouvoir de M. Kérékou au Pouvoir de Bénin » *Politique Africaine* 62 (1996), 124-130, 125.

²⁴⁰ Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 91.

²⁴¹ Ibid., 95

²⁴² Banégas, Richard, « Les Paradoxes de la Consolidation Démocratique. » dans Banégas, Richard, *La Démocratie à pas de caméléon : Transition et Imaginaires politiques au Bénin* (Paris : Karthala, 2003), 207-240, 207.

²⁴³ Seely. « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 332.

²⁴⁴ Bratton et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa : Regime Transitions in Comparative Perspectives*, 209.

²⁴⁵ Ibid., 208.

Le CAR et l'UTD, sous la pression des médiateurs internationaux, acceptèrent de participer à l'élection parlementaire de 1994.²⁴⁶ L'impact fut immédiat puisque le nombre d'électeurs participant à l'élection doubla.²⁴⁷ Les partisans de l'UTD et du CAR se déplacèrent pour voter et cela eut comme résultat que le RPT devint minoritaire à l'Assemblée nationale, et ce, malgré les règles électorales qui l'avantageaient grandement.

Pour l'élection de 1998, un autre joueur s'est ajouté au processus électoral : l'Union des forces pour le changement, ou UFC, de G. Olympio. L'opposition comptait donc maintenant trois grands partis : l'UTD, l'UFC et le CAR.²⁴⁸ Mais la présence de l'UFC n'eut pas beaucoup d'effet sur le taux de participation au premier tour de l'élection présidentielle, puisque 69 % des Togolais inscrits sur les listes électorales allèrent voter, soit un nombre similaire aux élections parlementaires de 1994.²⁴⁹

Comment interpréter les taux de participation du Bénin et du Togo? Il semble que Bratton et Van De Walle ont vu juste quand ils ont estimé que les citoyens africains vont voter en plus grand nombre quand l'élection est une *horserace*, c'est-à-dire que plus d'un candidat est en mesure de remporter l'élection.²⁵⁰ On peut contraster la première élection présidentielle togolaise à la deuxième élection présidentielle béninoise. Dans le premier cas, Eyadema étant le seul candidat avec une chance de victoire, seulement 36 % des Togolais allèrent aux urnes. Par contraste, au deuxième tour de l'élection présidentielle béninoise de 1996, les deux candidats pouvaient l'emporter et plus de 75 % des Béninois

²⁴⁶ Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 893.

²⁴⁷ Ibid., 899.

²⁴⁸ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 135-137.

²⁴⁹ Macé, Alain. « Politique et démocratie au Togo, 1993-1998 : de l'espoir à la désillusion », *Cahiers d'Études Africaines* 4 (2004), 841-885, 843.

²⁵⁰ Bratton et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa : Regime Transitions in Comparative Perspectives*, 209.

votèrent. Le représentant de l'opposition l'emporta dans un scrutin qui, en raison du taux de participation augmentait sa légitimité.

3.1.3 Les victoires électorales

Au Bénin

Les Béninois furent appelés aux urnes le 17 février 1991 afin de choisir leurs députés. Quatorze partis politiques participèrent à cette élection, dont les partis des anciens présidents.²⁵¹ Le PRPB ne participant pas à cette élection, seuls les partis d'opposition s'affrontèrent.²⁵² Bien qu'aucun parti n'ait obtenu une majorité des sièges, la coalition de N. Soglo obtint les meilleurs résultats.²⁵³ Ce fut donc l'Union du triomphe du renouveau démocratique (UTR) qui sortit grande vainqueur de la première élection du Bénin.

L'élection parlementaire fut rapidement suivie par la première élection présidentielle béninoise. Treize candidats, dont M. Kérékou, N. Soglo et A. Tevoedjre s'affrontèrent.²⁵⁴ La quasi-totalité des Béninois vota pour ces trois candidats puisque Soglo obtint 36 % des votes, Kérékou 27 % et Tevoedjre 14 %.²⁵⁵ Les Béninois durent donc voter une seconde fois pour départager Kérékou et Soglo. Rapidement, les chefs des différents partis d'opposition se rangèrent derrière Soglo et incitèrent la population à voter massivement pour ce dernier. Cette stratégie fut un succès puisque Soglo remporta l'élection présidentielle avec 67,5 % des votes.²⁵⁶ Une fois les résultats de l'élection publiés, Kérékou ne concéda pas automatiquement la victoire à Soglo. Il fallut que

²⁵¹ Thibaut, Nohlen et Krennerich. *Elections in Africa: A Data Handbook*, 91.

²⁵² Banégas. « Les Contingences d'une transition modèle. », 187.

²⁵³ Ibid., 187.

²⁵⁴ Ibid., 187.

²⁵⁵ Gisselquist, Rachel M, «Democratic Transition and Democratic Survival in Benin », *Democratization* 15 (2008), 789-814, 797.

²⁵⁶ Ibid., 797.

Monseigneur de Souza, président de la conférence nationale et du HCR entreprenne longuement de convaincre Kérékou pour que ce dernier accepte finalement sa défaite.²⁵⁷

L'élection parlementaire de 1995 annonçait plusieurs changements politiques. Le PRPB, reformé sous le nom de l'Alliance Caméléon et du FARD-Alafia, participait aux élections, tout comme le PCB, héritier du PCD.²⁵⁸ Dans l'opposition plus modérée, il y eut un éclatement de l'alliance du Renouveau, qui se divisait en quatre partis principaux : le parti de la Renaissance du Bénin (RB) de N. Soglo, le Parti du Renouveau Démocratique (PRD) d'A. Hougbédji, le Parti Social-Démocrate (PSD) de B. Amoussou et le parti Notre Cause Commune (NCC) d'A.Tévoédjré.²⁵⁹ On compte dix autres partis politiques qui participèrent à l'élection. L'élection eut deux grands vainqueurs : la RB qui remporta 21 sièges et le PRD qui en obtint 19.²⁶⁰ Mais deux autres formations réussirent à remporter un nombre respectable de sièges, soit 8 pour le PSD et 11 pour le FARD-Alafia.²⁶¹ L'opposition était encore majoritaire, mais les Kérékistes faisaient tout de même leur retour sur la scène politique.

En 1996, les Béninois devaient à nouveau aller aux urnes pour élire un président. Soglo et Kérékou étaient encore candidats. Au premier tour, ces deux candidats eurent des résultats quasi identiques, soit 36 % et 34 % des votes respectivement.²⁶² Tevoedjré fut délogé comme troisième candidat par Houngbedji du PRD qui obtint 20 % des votes.²⁶³ Le résultat du deuxième tour de cette élection ne fut pas, à la différence du premier tour, une répétition de l'élection de 1991. Certains membres de l'opposition, dont

²⁵⁷ Banégas, « Les Contingences d'une transition modèle », 188.

²⁵⁸ Ibid., 201.

²⁵⁹ Gisselquist, « Democratic Transition and Democratic Survival in Benin », 798.

²⁶⁰ Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 92.

²⁶¹ Ibid., 92

²⁶² *Id.*

²⁶³ Ibid., 95

Tevoedjré, avaient décidé de soutenir la candidature de Kérékou dès le début de la campagne.²⁶⁴ Mais la vraie surprise vint quand Houngbedji et Amoussou, qui avaient obtenu ensemble près de 30 % des votes au premier tour, demandèrent à leurs partisans de soutenir Kérékou et non Soglo.²⁶⁵ Kérékou, profitant ainsi de l'appui d'une large partie de l'élite politique, remporta le deuxième tour avec 53 % des voix.²⁶⁶ Soglo réussit quand même à obtenir 47 % des voix. Cette division de l'opposition à l'élection de 1996 permit donc à Kérékou de reprendre le pouvoir, mais cette fois-ci de façon démocratique. Ainsi, dans la période entre 1991 et 1996, l'opposition réussit à remporter la quasi-totalité des élections.

Au Togo

Au Togo, la première élection de la période post-transitionnelle fut l'élection présidentielle de 1993. Comme nous l'avons déjà dit, cette élection fut marquée par un boycottage généralisé de la part de l'opposition. Eyadema détenait un fort contrôle sur les règles électorales, en particulier les pré-requis pour les candidatures, les listes électorales et l'établissement de la carte électorale.²⁶⁷ Pour ces raisons, l'opposition togolaise décida de boycotter l'élection, laissant le champ libre à Eyadema.²⁶⁸ La quasi-totalité des observateurs internationaux quitta le pays en guise de protestation relativement aux fraudes généralisées.²⁶⁹ Eyadema était encore président du Togo, mais il manquait de légitimité à l'intérieur du pays et aussi aux yeux de la communauté internationale.

²⁶⁴ Mayrague, « Le Caméléon est Remonté dans l'Arbre : le Retour au Pouvoir de M. Kérékou au Pouvoir de Bénin », 127.

²⁶⁵ Banégas, « Les paradoxes de la Consolidation démocratique », 231.

²⁶⁶ Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 95.

²⁶⁷ Gazibo, « The Forging of Institutional Autonomy: a Comparative Study of Electoral Management Commissions in Africa », 626.

²⁶⁸ Macé, « Politique et démocratie au Togo, 1993-1998 : de l'espoir à la désillusion », 843.

²⁶⁹ Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 893.

En 1994, le Togo connut une seconde élection. Cette fois-ci, cependant, deux partis d'opposition, le CAR et l'UTD, acceptèrent de participer aux élections, sous la pression de la communauté internationale.²⁷⁰ Cette élection fut un succès pour l'opposition, le CAR sortant vainqueur avec 36 sièges, l'UTD en obtint 7 et le RPT 35.²⁷¹ Cela dit, Eyadema réussit à diviser l'opposition afin de reprendre la majorité au parlement en nommant Edem Kodjo, chef de l'UTD, premier ministre.²⁷² En échange, ce dernier refusa de s'allier avec le CAR.

Le RPT était donc en coalition avec le l'UTD, mais celle-ci n'étant pas un allié fidèle, Eyadema voulut trouver une façon de regagner la majorité parlementaire.²⁷³ Il y avait des élections partielles en 1996 dans trois circonscriptions où les résultats avaient été annulés par la Cour suprême du Togo. Le CAR décida de boycotter l'élection à cause du haut niveau de fraude.²⁷⁴ Le RPT remporta les trois sièges et forma une coalition avec deux petits partis, l'UJD et le CFN, ce qui lui donnait 43 députés sur 81 à l'Assemblée nationale.²⁷⁵ Ainsi, malgré un début réussi, l'élection de 1994 se solda tout de même par un échec pour l'opposition.

Vint ensuite l'élection présidentielle de 1998. L'UFC d'Olympio avait finalement décidé de participer à cette élection et ce dernier choisit de négocier des accords électoraux avec le CAR et l'UTD.²⁷⁶ Ces accords devaient assurer que l'opposition voterait pour un candidat commun au deuxième tour de l'élection présidentielle.²⁷⁷ Le vote eut lieu, et les résultats préliminaires semblaient indiquer qu'un deuxième tour serait

²⁷⁰ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 128.

²⁷¹ Ibid., 129.

²⁷² Heilbrunn et Toulabor. « Une si Petite Démocratisation pour le Togo... », 99.

²⁷³ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 133.

²⁷⁴ Thibaut, Nohlen et Krennerich. *Elections in Africa: A Data Handbook*, 893.

²⁷⁵ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 134.

²⁷⁶ Ibid., 136.

²⁷⁷ Id.

nécessaire entre Eyadema et Olympio.²⁷⁸ Voyant qu'il pourrait perdre, Eyadema décida de mettre fin à l'élection. Les membres de la Commission électorale loyale au RPT, incluant le président de la commission, démissionnèrent en bloc, paralysant ainsi la Commission. En réaction, les forces armées prirent de force les urnes pour les amener au Ministère de l'Intérieur. Le Ministère déclara qu'Eyadema avait remporté l'élection avec 52 % des voix et arrêta tout le processus de recomptage des votes.²⁷⁹ Ces résultats ne furent pas reconnus par la communauté internationale, mais Eyadema resta tout de même au pouvoir.

En 1998, après deux élections présidentielles au Bénin et au Togo, les deux anciens dictateurs sont tous les deux chefs de leur pays. Les deux ont profité de la division de l'opposition, à différents moments, pour reprendre le contrôle politique.²⁸⁰ Mais là s'arrête toute comparaison, car les deux hommes n'ont pas utilisé les mêmes moyens. Eyadema et ses partisans ont manipulé les institutions du Togo pour empêcher, en 1994 et en 1998, une victoire probable de l'opposition. Kérékou a profité du mécontentement contre les politiques de Soglo pour remporter l'élection de 1996.²⁸¹ Dans le cas du Togo, on peut donc noter le refus de l'élite autoritaire de jouer selon les règles démocratiques, tandis que dans le cas du Bénin, on note que l'ancienne élite autoritaire a accepté les nouvelles normes démocratiques de la sphère politique nationale. Les deux pays démontrent la validité des observations de Lindberg par rapport aux secondes élections : elles sont, certes, marquées par une régression du nombre de pays

²⁷⁸ Thibaut, Nohlen et Krennerich *Elections in Africa: A Data Handbook*, 894.

²⁷⁹ Macé, « Politique et démocratie au Togo, 1993-1998 : de l'espoir à la désillusion », 877.

²⁸⁰ Bratton et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa : Regime Transitions in Comparative Perspectives*, 203.

²⁸¹ Mayrague, « Le caméléon est remonté dans l'arbre : le retour au pouvoir de M. Kérékou au pouvoir de Bénin », 125.

démocratiques, mais aussi par une augmentation de la qualité des élections dans les pays qui restent démocratiques.²⁸²

3.1.4 La survie des coalitions

Au Bénin

Durant l'élection présidentielle de 1991, les partis d'opposition s'entendirent pour appuyer un candidat commun au deuxième tour.²⁸³ Les partisans des différents partis d'opposition respectèrent cet accord puisque Soglo profita d'un appui massif de la population durant le deuxième tour.²⁸⁴ L'opposition béninoise s'assurait que Kérékou quitte le pouvoir. Cette bonne entente n'avait cependant pas lieu au niveau parlementaire.

Après l'élection parlementaire de 1991, l'opposition avait la majorité au parlement. Cela ne signifiait pas pour autant qu'elle était unifiée. Soglo, qui était président, ne réussit pas à faire élire une majorité de députés le soutenant.²⁸⁵ Après presque un an de négociation, l'Alliance du renouveau fut créée à travers le regroupement de 10 partis politiques. Cela donna, pour un temps, une majorité aux partisans du président Soglo.²⁸⁶ Cette alliance ne dura pas longtemps, car certains des partenaires sortirent de la coalition quand il y eut un remaniement ministériel qui les mécontentait. Ce groupe de 15 députés, qui se nommèrent eux-mêmes « les indépendants », appuya par moments le gouvernement.²⁸⁷ La première session parlementaire du Bénin post-Kérékou fut donc marquée par de l'instabilité et une division au sein de l'opposition.

²⁸² Lindberg, « The surprising significance of African elections », 145.

²⁸³ Banégas, « Les Contingences d'une transition modèle », 188.

²⁸⁴ Ibid., 188.

²⁸⁵ Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 91.

²⁸⁶ Banégas, « Les Contingences d'une transition modèle. », 198.

²⁸⁷ Ibid., 199.

Si la législature de 1991-1994 fut empreinte d'une certaine instabilité, la deuxième session parlementaire fut placée sous le thème de la division de l'opposition. Deux partis de l'opposition, le RB et le PRD, remportèrent le plus de sièges.²⁸⁸ La mouvance présidentielle, la coalition favorable à Soglo, n'avait récolté que 32 députés sur les 83.²⁸⁹ Soglo avait ainsi perdu le contrôle du parlement. Ce dernier, voyant en Houngbédji un dangereux adversaire, utilisa tout son poids politique pour empêcher ce dernier de devenir premier ministre.²⁹⁰ La division de l'opposition était maintenant consommée, et la rancune entre ces chefs aurait des effets majeurs pour l'élection présidentielle de 1996.

Sans surprise, Soglo, Kérékou et Houngbédji étaient candidats pour l'élection présidentielle de 1996. Tevoedjre, avec des résultats décevants aux élections parlementaires de 1995, décida de ne pas se présenter cette fois et choisit de soutenir Kérékou.²⁹¹ Déjà, l'opposition était divisée, certains préférant d'appuyer l'ancien dictateur plutôt que Soglo. Cela explique, en partie du moins, qu'il ait eu un meilleur résultat au premier tour de l'élection de 1996 qu'à celle de 1991.²⁹² De plus Houngbédji et Amoussou, décidèrent de favoriser la candidature de Kérékou.²⁹³ L'opposition était alors réellement divisée. Kérékou remporta l'élection avec 53 % des voix. On peut déclarer que cette victoire lui vient du support qu'il a reçu de trois ténors de l'opposition

²⁸⁸ Gbégnonvi, Roger, « Les législatives de mars 1995 », *Politique Africaine* 59 (1995), 59-69, 64.

²⁸⁹ Mayrague, « Le caméléon est remonté dans l'arbre : le retour au pouvoir de M. Kérékou au pouvoir de Bénin », 127.

²⁹⁰ Banégas, « Les Contingences d'une transition modèle », 205

²⁹¹ Mayrague, « Le caméléon est remonté dans l'arbre : le retour au pouvoir de M. Kérékou au pouvoir de Bénin », 127.

²⁹² Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 91.

²⁹³ Mayrague, « Le Caméléon est Remonté dans l'Arbre : le Retour au Pouvoir de M. Kérékou au Pouvoir de Bénin », 128.

béninoise.²⁹⁴ Ainsi, bien qu'au début, l'opposition béninoise a réussi à maintenir son unité, vers la fin de la période post-transitionnelle, elle était divisée. Cette division profita à l'ancien dictateur qui, pour citer Mayrargue, est « remonté en haut de l'arbre ».²⁹⁵

Au Togo

Comme au Bénin, l'opposition togolaise fit front commun lors de la première élection présidentielle. Cependant, ce front commun ne se fit pas autour d'un candidat commun, mais plutôt d'un boycottage collectif de l'élection.²⁹⁶ Aux élections de 1994, les partis d'oppositions étaient divisés en deux camps : celui de la participation et celui du boycott. Le CAR et l'UDT participèrent pendant que l'UFC et le CDPA continuèrent à boycotter les élections.²⁹⁷ Le CAR et l'UDT, ne firent même pas une coalition après leurs victoires électorales, car l'UDT fit plutôt une coalition avec le RPT, jusqu'à ce que dernier gagne des élections partielles et se débarrasse de l'UDT, devenue inutile pour avoir la majorité parlementaire.²⁹⁸

L'élection présidentielle de 1998 se déroula sur fond de rapprochement entre les différents partis d'opposition. Il y eut des réunions où les quatre principaux partis d'opposition, le CAR, l'UDT, l'UFC et le CDPA, s'entendirent pour concentrer leurs attaques sur Eyadema et le RPT.²⁹⁹ De plus, les différents partis commencèrent à négocier une possible alliance pour le deuxième tour de l'élection.³⁰⁰ Cette alliance s'est cependant effritée quand l'UDT et l'UFC ont lancé une campagne de propagande contre

²⁹⁴ Ibid., 124.

²⁹⁵ *Id.*

²⁹⁶ Seely. « The legacies of Transition Governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo », 372.

²⁹⁷ Heilbrunn et Toulabor, « Une si Petite Démocratisation pour le Togo... », 99.

²⁹⁸ Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 893.

²⁹⁹ Agboyibo, *Combat pour un Togo Démocratique*, 135.

³⁰⁰ Ibid., 136.

le CAR.³⁰¹ Ultimentement, cependant, Eyadema détourna le résultat des élections en neutralisant la Commission électorale.³⁰² Ainsi, en dehors de leur boycottage collectif de l'élection de 1993, les partis d'opposition togolais ne réussirent pas à maintenir de coalition stable.³⁰³

Il semble donc que la formation de coalitions au Bénin comme au Togo ne suive pas de chemin prédéfini. Au Togo, on note trois occasions de coalition entre les partis d'opposition, mais seulement une qui fut acceptée par toute l'opposition, le boycottage de l'élection de 1993. Au Bénin, il en va de même, la seule coalition ne s'étant pas écroulée fut l'alliance anti-Kérékou lors de la présidentielle de 1991. Dans les deux cas, outre l'argument de Lindberg selon lequel les coalitions enlèvent de la visibilité aux partis politiques qui les constituent, on note aussi que le désir d'accéder au pouvoir de plusieurs chefs des partis coalisés semble être l'un de principaux freins au succès des coalitions.³⁰⁴

3.2 Les stratégies de l'opposition

3.2.1 La surveillance des élections

Au Bénin

Il faut prendre acte que, dès le début de la transition démocratique béninoise, l'opposition était désireuse d'assurer des élections justes et équitables. De ce fait, plusieurs lois et règles électorales furent imposées pour aller dans ce sens.³⁰⁵ Cependant, pour les élections législatives et présidentielles de 1991, l'opposition n'a pas eu le temps

³⁰¹ Ibid., 137.

³⁰² Thibaut, Nohlen et Krennerich. *Elections in Africa: A Data Handbook*, 894.

³⁰³ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin. », 333.

³⁰⁴ Lindberg, *Democracy and Elections in Africa*, 80.

³⁰⁵ Gazibo, *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique : analyse institutionnelle*, 105.

de créer toutes les institutions nécessaires à l'empêchement des fraudes électorales. Ce fut le ministère de l'Intérieur, sous la tutelle du HCR, qui organisa ces élections.³⁰⁶ En raison de l'absence d'une agence neutre électorale, l'observation des élections par des acteurs neutres était importante.³⁰⁷ Deux organismes nationaux, le Groupe de recherche en développement économique et social (GERDES) et la Commission béninoise des droits de l'homme (CBDH), jouèrent ce rôle.³⁰⁸ On put aussi compter sur des observateurs internationaux.³⁰⁹ Ces observateurs remplirent leur responsabilité puisque, hormis certaines fraudes mineures et quelques épisodes de violences dans le Nord, les élections furent déclarées justes et équitables.³¹⁰ Cette absence de fraude électorale majeure ne fut cependant probablement pas due aux observateurs nationaux et internationaux. En effet, le HCR avait voté plusieurs motions afin de limiter la capacité des candidats à utiliser les ressources étatiques à des fins partisans.³¹¹ De plus, il faut aussi noter, comme le rappelle Gazibo dans « The forging of electoral autonomy », que les ressources de l'ancien dictateur et de l'élite militaire étaient quasi épuisées au moment de la transition.³¹² Kérékou, ne pouvant même plus compter sur l'appui des militaires, n'eut d'autre choix, malgré ses réticences, que d'accepter le résultat des élections.³¹³ Ainsi, les élections béninoises de 1991 furent justes et représentatives, et ce, sans organisation autonome chargée de la surveillance et du bon déroulement des normes électorales.

³⁰⁶ Ibid., 106

³⁰⁷ Adjahouinou, « L'observation des élections de février-mars 1991 au Bénin », 219.

³⁰⁸ Ibid., 220.

³⁰⁹ Ibid., 220.

³¹⁰ Gazibo, « The Forging of Institutional Autonomy: a Comparative Study of Electoral Management Commissions in Africa », 622.

³¹¹ Adjahouinou, « L'observation des élections de février-mars 1991 au Bénin », 219.

³¹² Gazibo, « The Forging of Institutional Autonomy: a Comparative Study of Electoral Management Commissions in Africa », 622.

³¹³ Banégas, « Les Contingences d'une transition modèle. », 190.

Cela étant dit, dans les années qui suivirent les élections de 1991, la division de l'opposition changea la donne. Plusieurs leaders de l'opposition ne faisaient plus confiance au président Soglo et craignaient que ce dernier tente de manipuler le résultat des élections suivantes.³¹⁴ Il faut aussi rappeler que Soglo n'avait pas, à partir de 1993, l'appui d'une majorité de parlementaires. Pour ces raisons, le parlement vota le retrait du mandat d'organiser les élections, auparavant octroyé au Ministère de l'Intérieur, et pour le donner à un nouvel organisme, la Commission électorale nationale autonome (CENA).³¹⁵ En dépit de l'opposition du gouvernement Soglo à la création du CENA, la Cour Constitutionnelle trancha en faveur de l'Assemblée nationale et l'organisation des élections échut à une commission indépendante.³¹⁶

Le CENA, qui est toujours en place, est composé de 25 membres. La quasi-totalité des membres est choisie par le parlement.³¹⁷ La commission a le pouvoir d'organiser les élections, d'appliquer les règles électorales et d'en déclarer les résultats.³¹⁸ Afin de s'assurer en plus que le gouvernement ne puisse pas faire pression sur la CENA, le parlement inclut dans la loi électorale que le budget de la commission électorale devrait être autonome par rapport aux autres institutions politiques.³¹⁹ Les élections étaient donc, à partir de ce point, dans les mains d'une commission indépendante. Cette commission, aidée par la Cour Constitutionnelle, parvint à renforcer la tradition d'élection juste au Bénin.

³¹⁴ Gbégnonvi, « Les législatives de mars 1995 », 60.

³¹⁵ Mayrague, « Le caméléon est remonté dans l'arbre : le retour au pouvoir de M. Kérékou au pouvoir de Bénin. », 124.

³¹⁶ Ouinsou, Conceptia D., « Le rôle de la Cour Constitutionnelle dans les élections au Bénin », (2000) retrouvé en ligne. <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/bamako.335.pdf> (11 février 2010).

³¹⁷ Gouvernement du Bénin, *Loi portant règles générales pour les élections en République du Bénin*, (2005) retrouvé en ligne. <http://www.la-constitution-en-afrique.org/> (13 février 2010).

³¹⁸ Ibid.

³¹⁹ Ibid.

À part la capacité des commissions électorales, le système de justice a un rôle important à jouer dans la consolidation des valeurs démocratiques. La conférence nationale du Bénin avait prévu la création d'une Cour constitutionnelle.³²⁰ La Cour avait comme mandat principal de juger de la constitutionnalité des lois.³²¹ La Cour Constitutionnelle béninoise s'est cependant démarquée en tant qu'organe de médiation des conflits et de surveillance des lois électorales.³²² Durant le conflit opposant le parlement et le gouvernement sur la création du CENA, la Cour Constitutionnelle trancha la question, mettant fin au débat.³²³ En déclarant que le parlement ne sortait pas de son mandat en adoptant une loi sur la création d'une commission électorale autonome, la Cour Constitutionnelle prouva en même temps son autonomie par rapport au gouvernement.³²⁴ Une deuxième crise électorale durant laquelle la Cour Constitutionnelle se démarqua fut celle de l'élection de 1996. Durant cette élection, plusieurs citoyens et candidats pointèrent une large quantité d'anomalies dans le processus électoral. Après avoir analysé ces plaintes, la Cour constitutionnelle trancha en faveur des plaignants et annula, en tout, près de 20 % des bulletins de vote.³²⁵ Ensemble, ces deux institutions assurèrent ainsi tenue régulière d'élections libres et justes, nécessaires à toutes démocraties.³²⁶

Au Togo

Au Togo, la création d'organismes indépendants chargés de la surveillance des élections fut interrompue par le coup d'État contre le gouvernement de transition par des

³²⁰ Holo, Théodore, « Émergence de la justice constitutionnelle », *Pouvoirs* 129 (2009), 101-114, 104.

³²¹ *Ibid.*, 104.

³²² Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 81.

³²³ Ouinsou, « Le rôle de la Cour Constitutionnelle dans les élections au Bénin »

³²⁴ Banégas, « Les Contingences d'une transition modèle. », 202.

³²⁵ Mayrague, « Le caméléon est remonté dans l'arbre : le retour au pouvoir de M. Kérékou au pouvoir de Bénin. », 124.

³²⁶ Linz, *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, 182-183.

éléments du RPT et des forces armées.³²⁷ Par la suite, les partis d'opposition et le RPT tentèrent de trouver une solution à leur impasse politique. Ces négociations amenèrent aux accords d'Ouagadougou qui garantissaient une force de sécurité autonome pour défendre les bureaux de vote, ainsi que la création d'une commission autonome électorale (CENI).³²⁸

Le CENI était composé de neuf membres, un président, trois membres choisis par le gouvernement, trois par le COD, et deux indépendants.³²⁹ Déjà, en comparaison avec le Bénin, on peut noter que le gouvernement a beaucoup plus de poids à l'intérieur de la commission électorale. De plus, à l'instar du CENA au Bénin, le CENI avait seulement le mandat de suivre le déroulement des élections, et non de les organiser.³³⁰ C'est le Ministère de l'Intérieur qui était chargé de l'organisation des élections, en particulier des listes électorales, des bulletins de vote et de l'annonce des résultats électoraux.³³¹ La majeure partie de l'organisation de l'élection était donc laissée au bon vouloir du gouvernement qui était dominé par le RPT. Eyadema pouvait ainsi s'assurer une victoire électorale assez facile, ce qui fut le cas en 1993.

Pour l'élection de 1997, la CENI fut réorganisée et gagna en autonomie par rapport au gouvernement.³³² Une bonne partie de l'organisation des élections fut tout de même laissée au Ministère de l'administration territoriale et même avec ces nouvelles

³²⁷ Degli, « Togo : les espoirs déçus d'un peuple », 111.

³²⁸ Seely, « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin », 333.

³²⁹ Pilon, Marc, « L'observation des processus électoraux : enseignements de l'élection présidentielle au Togo (août 1993) » *Politique Africaine* 56 (1994), 137-143, 141.

³³⁰ *Ibid.*, 141.

³³¹ Gazibo, « The Forging of Institutional Autonomy: a Comparative Study of Electoral Management Commissions in Africa », 617.

³³² *Ibid.*, 626.

normes, le RPT manipula le résultat des élections de 1998.³³³ Les membres de la CENI choisis par le RPT démissionnèrent, ce qui paralysa de la commission. Le dépouillement des votes fut laissé au Ministère de l'Intérieur, qui déclara Eyadema vainqueur dès le premier tour.³³⁴ Ainsi, si l'on compare la commission électorale du Togo à celle du Bénin, on peut observer que la CENI n'avait ni le pouvoir, ni l'autonomie de sa consœur béninoise.

Au Bénin, la Cour Constitutionnelle a à plusieurs reprises prouvé son indépendance par rapport à l'exécutif. L'équivalent togolais, la Cour Constitutionnelle du Togo, a pour sa part prouvé sa loyauté à Eyadema. En 1994, elle accepta sous les pressions d'Eyadema d'annuler les résultats dans trois circonscriptions, permettant une élection partielle où tout l'appareil du RPT fut mobilisé pour remporter la victoire.³³⁵ En 1998, la même Cour déclara que les résultats provisoires publiés par le Ministère de l'Intérieur, qui donna la victoire à Eyadema dès le premier tour, étaient valides.³³⁶ Ainsi, à la différence du Bénin, on note que les appareils de surveillances des élections ne sont pas indépendants du pouvoir avec les conséquences néfastes que cette absence d'autonomie aura eu sur l'impartialité des élections.³³⁷

3.2.2 La réécriture des constitutions

Au Bénin

Le gouvernement de transition et le HCR, avait proposé plusieurs réformes politiques qui devaient assurer l'établissement et le maintien d'institutions

³³³ Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 894.

³³⁴ Ibid., 894.

³³⁵ Macé, « Politique et démocratie au Togo, 1993-1998 : de l'espoir à la désillusion », 869.

³³⁶ Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 894.

³³⁷ Linz, *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, 182-183.

démocratiques.³³⁸ Le système proposé était un régime présidentiel avec plusieurs *Checks and balances* par rapport à ce dernier.³³⁹ Ce système de *Checks and balances*, comprend une Cour Suprême, une Cour Constitutionnelle, une Assemblée nationale, une Commission sur les médias et un Conseil économique et social.³⁴⁰ Mais avant que ces réformes puissent avoir force de loi, il fallait que la population les approuvât par référendum. Un référendum avec trois options le 2 décembre 1990 : oui, oui mais sans la limite d'âge pour les candidats ou non. La deuxième option fut mise en place afin de satisfaire aux demandes d'anciens présidents du Dahomey et de leurs partisans.³⁴¹ La population vota à 73,3 % pour la première option, établissant ainsi un régime démocratique au Bénin.

On observe ainsi qu'au Bénin, l'opposition a implanté un grand niveau de réformes qui limita à plusieurs reprises le pouvoir du gouvernement. La CENA et la Cour constitutionnelle s'assuraient que les élections soient justes et que les fraudes soient détectées. Les nouvelles lois électorales empêchaient qu'un individu ou un groupe ne pervertissent le système politique. Finalement, la décision d'implanter la CENA démontre que le parlement béninois était aussi un excellent outil de contre-pouvoir. Ainsi, l'opposition béninoise a réussi dans sa réécriture de la constitution du pays à créer un certain équilibre de pouvoir qui, il faut le rappeler, est un des éléments clés dans la définition de la démocratie.³⁴²

³³⁸ Magnusson, Bruce A., «Democratization and Domestic Insecurity: Navigating the Transition in Benin», *Comparative Politics* 33 (2001), 211-230, 220.

³³⁹ Banégas, « Les Contingences d'une transition modèle », 181.

³⁴⁰ Ibid., 181.

³⁴¹ Ibid., 184.

³⁴² Wolfgang, « Embedded and Defective Democracies », 40.

Au Togo

Les réformes politiques au Togo auraient dû être initiées durant la Conférence nationale de 1991. Mais après le putsch contre le gouvernement de transition de Koffigoh, le processus de transition revint en bonne partie sous le contrôle d'Eyadema et du RPT. La population alla tout de même voter massivement pour la nouvelle constitution. 75 % des électeurs allèrent voter, et la quasi-totalité des électeurs approuva la nouvelle constitution.³⁴³ Cette nouvelle constitution diminuait le pouvoir du président, mais ce dernier jouissait encore de nombreux pouvoirs. Il faut aussi noter l'absence de plusieurs institutions contrebalançant le pouvoir de la présidence, en particulier en termes d'élection. Ainsi, les réformes politiques au Togo n'amenèrent pas de *checks and balances* efficaces aux pouvoirs du président.³⁴⁴

3.3.3 Conclusion du Chapitre

On peut donc noter que les deux pays n'ont pas suivi la même trajectoire après la fin de la période transitionnelle. Au Bénin, les institutions démocratiques se sont renforcées, et la victoire de Kérékou en 1996 n'a pas changé la viabilité de ces institutions. Au Togo, les institutions politiques sont encore sous le contrôle du RPT et de son chef. L'élection de 1998 au Togo démontre même qu'une coalition de l'opposition ne réussirait pas à déloger Eyadema du pouvoir puisque ce dernier peut manipuler les institutions du pays à son avantage. L'étude de la période post-transitionnelle des deux cas à l'étude démontre ainsi que les élections fondatrices ne constituent pas le début des processus de démocratisation, mais seulement une de ses étapes. De la même façon, les

³⁴³ Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 902.

³⁴⁴ Wolfgang, «Embedded and Defective Democracies», 40.

processus de réforme politiques furent entamés durant les Conférences nationales, mais la consolidation ou l'arrêt de ces réformes se manifesta après les élections fondatrices.

Résumé du chapitre

| Période post-transitionnelle | | Bénin | Togo |
|-----------------------------------|---|---|--|
| Cohésion de l'opposition | Créer des règles électorales plus justes (empêcher les fraudes majeures) | Succès. | Les règles avantagent le RPT. |
| | Augmenter le taux de participation | Succès. | Succès. |
| | Remporter un plus grand nombre d'élections (si une coalition est maintenue) | Une seule défaite : l'élection de 1996, mais domination du parlement. | La seule victoire : l'élection de 1994. |
| | Survie des coalitions | Fragmentation de l'opposition après 1995. | Plusieurs coalitions qui se désintègrent rapidement. |
| Stratégies de l'opposition | La surveillance des élections | CENA et Cour constitutionnelle | Les institutions sous le contrôle d'Eyadema |
| | La réécriture de la constitution | <i>Checks and Balances</i> efficaces | <i>Checks and Balances</i> inefficaces |

Source : L'auteur

Conclusion générale

Le but de cette recherche est de comprendre les différences de trajectoires politiques du Bénin et du Togo dans les années 1990. Les deux pays ont eu une trajectoire politique assez similaire depuis l'indépendance, c'est-à-dire une courte période électorale suivie de dictature et de larges mouvements de protestation à la fin des années 1980. De plus, les deux gouvernements de l'époque ont tenté d'atténuer les protestations en réunissant des représentants de la population dans le cadre des conférences nationales afin de proposer des réformes.

Cette recherche se fondait sur l'institutionnalisme historique. Trois concepts de cette approche, l'influence des institutions, l'origine des institutions et la dépendance au sentier, étaient au centre de ce mémoire. L'influence des institutions stipule que les actions des acteurs sont influencées par leur environnement. Ainsi, les constitutions et les commissions électorales limitent les actions des différents partis politiques. Ces mêmes institutions, cependant, prennent leur origine dans la lutte des différents groupes pour faire valoir leurs intérêts. Au Bénin, où l'opposition a maintenu sa primauté, les institutions limitait le président par plusieurs mécanismes de *checks and balances*, mais il n'en va pas de même au Togo où le RPT a marginalisé l'opposition durant la période de transition. La dépendance au sentier explique pourquoi une opposition plus unifiée au Bénin a réussi à maintenir son unité durant les premières années suivant la transition tandis que l'opposition togolaise, divisée avant même la conférence nationale, est restée divisée durant toute la période de transition.

L'hypothèse de recherche était centrée sur les choix des groupes d'opposition durant la période de transition, et ce, selon deux variables : les choix stratégiques et le degré de cohésion. Une opposition plus unifiée serait contrôlée par ces éléments plus modérés qui pourraient, à la fois résister au régimes autoritaire, mais aussi empêcher cette élite autoritaire, à travers divers accords, d'utiliser la force pour mettre fin aux réformes démocratiques. À travers l'étude de la période allant du début des conférences nationales jusqu'aux deuxièmes élections présidentielles dans les deux pays à l'étude, il fut observé que les groupes d'opposition du Bénin et du Togo ont fait des choix différents, et ce, dans leurs interactions entre les divers groupes d'opposition, mais aussi dans leur relation avec l'élite autoritaire.

Durant la conférence nationale et sous le gouvernement de transition, on peut observer une opposition unifiée au Bénin et une opposition divisée au Togo. Cette division a eu un impact direct sur la capacité de l'opposition à développer des institutions démocratiques, mais aussi à empêcher un détournement de ces institutions par Eyadema. Il faut noter aussi les diverses tentatives des groupes plus radicaux d'opposition de dissoudre le RPT et d'enlever tout pouvoir à Eyadema. Ces tentatives entraînèrent un coup d'État contre le gouvernement du premier ministre Joseph Koffigoh et en un retournement de situation avantageant largement les partisans du RPT. Au Bénin, une opposition unifiée résista efficacement à des tentatives similaires émanant du PCD et d'autres groupes plus radicaux. Cette même opposition alla même jusqu'à voter une amnistie au profit du président Kérékou. En fait, l'opposition a concentré son énergie, et ce, dès la conférence nationale, à engager les réformes politiques nécessaires à l'établissement d'un régime démocratique au Bénin.

Ces tendances, division versus unité, ne firent que s'accroître durant la période post-transitionnelle. Au Togo, les institutions politiques furent détournées graduellement par le RPT pendant que l'opposition, quand elle ne boycottait pas les élections, était imprégnée par des querelles internes. Au Bénin, l'opposition resta unie durant les premières élections, ce qui leur permit de compléter les réformes politiques nécessaires à l'établissement des institutions démocratiques. Quand Kérékou reprit le pouvoir en 1996, le président du Bénin avait bien peu de possibilités de détourner la démocratie béninoise, en grande partie grâce au large pouvoir du corps judiciaire, de la commission électorale et du parlement. À l'inverse, Eyadema pouvait compter sur les cours de justice et sur plusieurs autres organes gouvernementaux afin de se maintenir au pouvoir.

Une explication possible, non explorée dans ce mémoire, pourrait venir des divisions tribales et régionales. La politique togolaise a été marquée par une division nord-sud.³⁴⁵ Cette division aurait pu se refléter dans le mouvement d'opposition. Cependant, dans les deux pays, la division nord-sud s'est plutôt faite entre les partisans des partis pro démocratiques et les partisans des RA.³⁴⁶ L'opposition béninoise était en fait composée de groupes particulièrement variés; il faut compter les trois anciens présidents qui représentent des régions et des tribus bien différents.³⁴⁷ Les deux pays étaient ainsi marqués par des divisions régionales et tribales, elle n'expliquerait ainsi donc pas la différence des résultats des transitions entre le Bénin et le Togo. À partir de ces résultats, nous pouvons faire les constats suivants :

³⁴⁵ Decalo, *Historical Dictionary of Togo*, 178.

³⁴⁶ Thibaut, Nohlen et Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook*, 96 et 902.

³⁴⁷ Horowitz, *Ethnic Groups in Conflict*, 451.

1. Les choix stratégiques des acteurs ont eu une influence sur les changements politiques, en particulier la démocratisation, au Togo et au Bénin. Une analyse des relations entre les élites durant les périodes de transitions en Afrique subsaharienne pourrait ainsi mettre en lumière les échecs et les réussites des processus de démocratisation dans cette partie du continent africain.
2. Plusieurs auteurs, dont Barry Munslow et Tom Young, ont argumenté que les TD africaines furent en grande partie déterminés par la pression d'acteurs externes et la pression que ces derniers exerçaient en faveur de la démocratisation.³⁴⁸ Cependant, à la lumière de cette étude des TD au Bénin et au Togo, il semble que des facteurs endogènes, comme l'unité de l'opposition et l'établissement d'un consensus entre les élites, sont en fait les facteurs cruciaux aux succès des TD.
3. La cohésion de l'opposition, hormis d'augmenter les chances de succès électoraux, a aussi une influence sur la création des nouvelles institutions. Une élite plus unifiée est capable d'amener des réformes politiques plus efficaces et des institutions politiques plus autonomes.
4. Les élites autoritaires en Afrique subsaharienne ont de nombreux moyens de se maintenir au pouvoir, même dans une situation peu avantageuse comme celle du Togo. Il semble donc qu'il soit nécessaire pour des transitions réussies de donner des garanties à l'ancienne élite par rapport à sa non-exclusion du système politique, ou au minimum une garantie que des

³⁴⁸ Munslow, Barry « Democratization in Africa », *Parliamentary affairs* 46(1993), 478-490 483 & Young, Tom « Elections and Electoral Politics in Africa » *Africa* 63 (1993), 299-312, 299.

poursuites ne seront pas intentées contre eux dans le futur. Les forces réformatrices, dans un même temps, doivent réformer les institutions politiques afin de contrebalancer le pouvoir des chefs d'états et d'assurer le respect des lois par ce derniers.

5. Les forces armées, comme l'ont identifié Bratton, Van de Walle, Schmitter et O'Donnell, ont une énorme influence sur le succès des transitions démocratiques. Il semble donc que leur coopération soit nécessaire au succès des démocratisations. Mais la question reste : comment s'assurer cette coopération? À la lumière de cette recherche, il semble qu'une première piste est la promesse d'amnistie qui fut offerte au Bénin, mais pas au Togo. On revient de nouveau à la clairvoyance et aux stratégies des acteurs dont l'influence sur les processus de démocratisation en Afrique est majeure.

Bibliographie

- Adamon, Afise D., *Le Renouveau démocratique au Bénin : La conférence nationale des forces vives et la période de transition* (Paris: l'harmattan, 1995).
- Adjahouinou, Dominique, « L'Observation des élections de février-mars 1991 au Bénin », *Africa Spectrum* 29 (1994), 217-226.
- Agboyibo, Yawovi, *Combat pour un Togo démocratique* (Paris: éditions Karthala, 1999).
- Ameganvi, Claude, *Pour l'Avenir du Togo* (Lomé: Nyawo, 1998).
- Banégas, Richard, « Mobilisation Sociales et Oppositions sous Kérékou », *Politique africaine* 59 (1995), 25-44.
- Banégas, Richard, « Marchandisation du Vote, Citoyenneté et Consolidation Démocratique au Bénin », *Politique africaine* 69 (1998), 75-87.
- Banégas, Richard, *La démocratie à pas de caméléon : transition et imaginaires politiques au Bénin* (Paris : Karthala, 2003).
- Bilodeau, Valérie, « Démocratiser Sous Ajustement au Bénin: Comment la dépendance économique hypothèque la consolidation démocratique », (Montréal, Université de Montréal, département de Science Politique, 2004).
- Bratton, Michael et Nicolas Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspectives* (Cambridge: Cambridge University Press, 1997).
- Bratton, Michael, « Second Elections in Africa », *Journal of Democracy* 9 (1998), 51-66.
- Bryden, Alan, Boubacar N'Diaye et Funmi Oloisakin, *Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'ouest : les défis à relever* (Genève : Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF), 2008).
- Bunce, Valerie, «Comparative Democratization: Big and Bounded Generalizations», *Comparative Political Studies* 33 (2000), 703-734.
- Burton, Michael, Richard Gunther et John Higley, «Introduction: Elite Transformation and Democratic Regimes» dans John Higley et Richard Gunther, dir, *Elites and Democratic Consolidation in Latin America and Southern Europe*, (Cambridge: Cambridge University Press, 1992), 1-38.

- Creevey, Lucy, Paul Ngomo et Richard Vengroff, « Party Politics and Different Paths to Democratic Transitions – A comparison of Benin and Senegal », *Party Politics* 11 (2005), 471-493.
- Decalo, Samuel, *Historical Dictionary of Togo* (Metuchen, N.J: Scarecrow Press, 1987).
- Decalo, Samuel, *Historical Dictionary of Bénin* (Lanham, MD: Scarecrow Press, 1995).
- Degli, Jean Yaovi, *Togo: La Tragédie Africaine* (Ivry-sur-Seine: Éditions Nouvelles du Sud, 1996).
- Degli, Jean Yaovi, *Togo: les Espoirs Déçus d'un Peuple* (Ivry-sur-Seine: Éditions Nouvelles du Sud, 1997).
- Ellis, Stephen, « Rumour and Power in Togo », *Africa: Journal of the International African Institute* 63 (1993), 462-476.
- Freedom House, « Bénin: Country Report », (2009) En ligne. <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=363&year=2009> (page consultée le 20 juin 2009).
- Gaud, Michel et Laurence Porgès, « Les Présidents de l'alternance », *Afrique Contemporaine* 167 (1993), 29-39.
- Gazibo, Mamoudou, *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique: Analyse institutionnelle et stratégique* (Montréal : les Presses de l'Université de Montréal, 2005).
- Gazibo, Mamoudou, « The Forging of Institutional Autonomy: a Comparative Study of Electoral Management Commissions in Africa », *Canadian Journal of Political Science* 39 (2006), 611-633.
- Gbégnonvi, Roger, « Les législatives de mars 1995 », *Politique africaine* 59 (1995), 59-69.
- Gisselquist, Rachel M, «Democratic Transition and Democratic Survival in Benin », *Democratization* 15 (2008), 789-814.
- Gouvernement du Bénin, *Loi portant règles générales pour les élections en République du Bénin*, (2005) retrouvé en ligne. <http://www.la-constitution-en-afrique.org/> (13 février 2010).

- Gunther, Richard, Nikifouros Diamandouros et Hans-Jürgen Puhle, *Politics of Democratic Consolidation: Southern Europe in Comparative Perspectives* (Baltimore: The John Hopkins University Press, 1995).
- Hall, Peter et Rosemary Taylor, « La Science Politique et les Trois Institutionnalismes », *Revue Internationale des Sciences Sociales* 43 (1999), 493-513.
- Heilbrunn, John R. « Social Origins of National Conferences in Bénin and Togo », *The Journal of Modern African Studies* 31 (1993), 277-299.
- Heilbrunn, John R. et Comi M. Toulabor, « Une si Petite Démocratisation pour le Togo... », *Politique africaine* 58 (1995), 85-100.
- Heilbrunn, John R. « Togo: Dictatorship without a Dictator », *West African Research Association Newsletter* (2005), 20-21.
- Hirschi, Christian, « Ending Apartheid in South Africa: Domestic, Regional and International Factors », présenté à la 50^{ième} convention de l'ISA "EXPLORING THE PAST, ANTICIPATING THE FUTURE", New York Marriott Marquis, NEW YORK CITY, NY, USA, Feb 15, 2009.
- Holo, Théodore, « Émergence de la justice constitutionnelle », *Pouvoirs* 129 (2009), 101-114.
- Horowitz, Daniel, *Ethnic Groups in Conflict* (Berkeley: University Of California Press, 1985).
- Houngnikpo, Mathurin C., « The Military and Democratization in Africa : a Comparative Study of Bénin and Togo » (Denver: University of Denver, Faculty of International Studies, 1999).
- Houngnikpo, Mathurin C., « The Military and Democratization in Africa : a Comparative Study of Bénin and Togo », *Journal of Political and Military Sociology* 28 (2000), 210-299.
- Huntington, Samuel P., *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century* (Oklahoma: Oklahoma University Press, 1991).
- Iwata, Takuo, « La conférence Nationale Souveraine et la Démocratisation du Point de Vue de la Société Civile », *Africa Development* 25 (2000), 135-160.
- Lipset, Seymour Martin, « Some Social Requisites of Democracy: Economic Development and Political Legitimacy », *The American Political Science Review* 53 (1959), 69-105.

- Lincoln, Abraham, « The Gettysburg Address », (1863) En ligne. <http://www.historyplace.com/speeches/gettysburg.htm> (page consultée le 20 octobre 2009).
- Lindberg, Staffan I., *Democracy and Elections in Africa* (Baltimore: Johns Hopkins University Press, 2006).
- Lindberg, Staffan I., « The Surprising Significance of African Elections », *Journal of Democracy* 17 (2006), 139-151.
- Linz, Juan J., *Problems of Democratic Transition and Consolidation* (Baltimore: The John Hopkins University Press, 1996).
- Linz, Juan J., *Totalitarian and Authoritarian Regimes* (Boulder: Lynne Rienner publishers, 2000).
- Macé, Alain. « Politique et démocratie au Togo, 1993-1998 : de l'espoir à la désillusion », *Cahiers d'Études Africaines* 4 (2004), 841-885.
- Magnusson, Bruce A., « Democratization and Domestic Insecurity: Navigating the Transition in Benin », *Comparative Politics* 33 (2001), 211-230.
- Magnusson, Bruce A., et John F. Clark, « Understanding Democratic Survival and Democratic Failure in Africa: Insights from Divergent Experiments in Benin and Congo (Brazzaville) », *Comparative Studies in Society and History* 47 (2005), 552-582.
- Mattes, Robert, Michael Bratton et Emmanuel Gyimah-Boadi, « Afro baromètre : enquête au Bénin », (2008) En ligne. <http://www.afrobarometer.org/> (Consultée le 20 octobre 2009).
- Mayrague, Cédric, « Le Caméléon est Remonté dans l'Arbre : le Retour au Pouvoir de M. Kérékou au Pouvoir de Bénin » *Politique Africaine* 62 (1996), 124-130.
- Munslow, Barry « Democratization in Africa », *Parliamentary affairs* 46(1993), 478-490.
- N.D., « 500 Militaires Organisent la Terreur au Togo », *La Tribune des Démocrates* 226 (1994), 3.
- N.D., « Interview de Gilchrist Olympio », *La Tribune des Démocrates* 226 (1994), 3.
- Nwajiaku, Kathryn, « The National Conferences in Bénin and Togo Revisited. » *The Journal of Modern African Studies* 32 (1994), 429-447.

- Ngwé, Luc, « Le premier ministre dans les mutations politiques des États d'Afrique francophone : Retour sur des expériences de formalisation d'un rôle et d'un ordre politiques », *Afrika Spectrum* 41 (2006), 7-34.
- O'Donnell, Guillermo et Philippe Schmitter, Tentative Conclusions about Uncertain Democracies: Defining Some Concepts, vol IV de: Philippe Schmitter Guillermo O'Donnell et Laurence Whiteheads, dir, *Transitions from Authoritarian Rule: Prospects for Democracy* (Baltimore: The John Hopkins University Press, 1986), 3-64.
- Quinsou, Conceptia D., « Le rôle de la Cour Constitutionnelle dans les élections au Bénin », (2000) retrouvé en ligne. <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/bamako.335.pdf> (11 février 2010).
- Pilon, Marc, « La transition togolaise dans l'impasse » *Politique Africaine* 49 (1993), 136-140.
- Pilon, Marc, « L'observation des processus électoraux : enseignements de l'élection présidentielle au Togo (août 1993)» *Politique Africaine* 56 (1994), 137-143.
- Przewosky, Adam, Some Problems in the Study of the Transition to Democracy Vol. III de: Philippe Schmitter Guillermo O'Donnell et Laurence Whiteheads, dir, *Transitions from Authoritarian Rule: Prospects for Democracy* (Baltimore: The John Hopkins University Press, 1986), 47-63.
- Przeworski, Adam & Fernando Limongi « Modernization: Theories and Facts» *World Politics* 49 (1997), 155-183.
- Robinson, Pearl T., « The National Conference Phenomenon in Francophone Africa », *Comparative Studies in Society and History* 26 (1994), 575-610.
- Rustow, Dankwart A., « Towards a dynamic model » *Comparative Politics* 2 (1970), 337-364.
- Schumpeter, Joseph, *Capitalism, Socialism and Democracy* (New York: Harper, 1942).
- Seely, Jennifer C., « Transitions to Democracy in Comparative perspectives: The national conferences of Togo and Bénin. » (Saint Louis: Washington University, department of Political Science, 2001).
- Seely, Jennifer C., « The legacies of Transition Governments: Post-Transition Dynamics in Bénin and Togo », *Democratization* 12 (2005), 357-377.

- Seely, Jennifer C., « The unexpected presidential election in Togo, 2005 », *Electoral Studies* 25 (2006), 611-634.
- Seely, Jennifer C., « The presidential election in Bénin, March 2006 », *Electoral Studies* 26 (2007), 196-231.
- Thelen, Kathleen et Steven Steinmo, « Historical Institutionalism in Comparative Politics », dans Steinmo, Thelen et Longstreth, dir, *Structuring Politics: Historical Institutionalism in Comparative Analysis* (Cambridge: Cambridge University Press, 1992), 1-32.
- Thibaut, Bernard, Dieter Nohlen et Michael Krennerich, *Elections in Africa: A Data Handbook* (Oxford: Oxford University Press, 2005).
- Toulabor, Comi M., « Jeu de mots, jeu de vilains. Lexique de la dérision politique au Togo », *Politique Africaine* 3 (1981), 55-71.
- Toulabor, Comi M., « Les mots sont fatigués ou la désillusion démocratique au Togo », *Politique africaine* 64 (1996), 62-70.
- Toulabor, Comi M., « Violence militaire, démocratisation et ethnicité au Togo », *Autrepart* 10 (1999), 105-115.
- Toulabor, Comi M., « La difficile implantation territoriale du multipartisme au Togo : les exemples du CAR, de la CDPA et de l'UFC », dans Quantin, Patrick, dir, *Gouverner les sociétés africaines : acteurs et institutions*, (Paris : Karthala), 113-131.
- Toulabor, Comi M., « Togo: Les Forces Armées Togolaises et le Dispositif Sécuritaire de Contrôle. » (Bordeau : CEAN-Sciences Po Bordeaux, 2005).
- Washington, Département d'état, *Country Reports on Human Rights Practices for 1995* (Washington, D.C.: Département d'état, 1995).
- Wolfgang , Merkel, « Embedded and Defective Democracies », *Democratization* 11 (2004), 33-58.
- Young, Tom « Elections and Electoral Politics in Africa » *Africa* 63 (1993), 299-312.